

BOMBARDIER® ATV

GUIDE DU CONDUCTEUR

2004

INCLUANT
CONSEILS DE
SÉCURITÉ,
FONCTIONNEMENT
ET ENTRETIEN
DU VÉHICULE

OUTLANDER^{MC}

330 H.O. 2X4

330 H.O. 4X4

400 H.O. 2X4

400 H.O. 4X4

AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

Ne conduisez jamais ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

Toujours laisser ce *Guide du conducteur* dans le véhicule.



L'information particulièrement importante contenue dans ce *Guide du conducteur* est identifiée par les symboles suivants:



Ce symbole d'avertissement de sécurité avertit d'un risque de blessure.



AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave dont la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE. Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent *guide* et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.**

Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.



AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la *Vidéocassette de sécurité* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

Toute documentation de sécurité devrait être dans le véhicule au moment de la vente.

Le lecteur devrait considérer tous les renseignements de la section *Informations de sécurité* comme des avertissements qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent mener à des blessures et même au décès.

Aux États-Unis, les produits sont distribués par Bombardier Motor Corporation of America. Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc. ou de ses filiales:

BOMBARDIER®

ROTAX®

Outlander^{MC}

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau véhicule récréatif Bombardier®. Vous profiterez de la garantie Bombardier et tout un réseau de concessionnaires VTT Bombardier autorisés est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire a pour but votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. À la livraison, le concessionnaire vous a expliqué l'utilisation, l'entretien et les aspects de sécurité du véhicule; nous espérons que cela vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait remplir la formule d'enregistrement de garantie (à des fins administratives). Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Nous vous prions de communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier ne peut y remédier.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a préséance. La forme masculine désigne tant les hommes que les femmes.

L'information ainsi que les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que Bombardier Inc. poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements tardifs, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. Bombardier se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Les illustrations représentent des constructions types des différents ensembles, et peuvent ne pas reproduire tous les détails ni la forme exacte des pièces. Elles montrent toutefois des pièces dont la fonction est identique ou semblable.

L'utilisation des termes DROIT et GAUCHE dans ce document s'emploie toujours par rapport à la position de conduite (en étant assis sur le VTT).

Les caractéristiques sont exprimées en unités SI (métriques), et sont suivies de l'équivalent en unités américaines ou SAE entre parenthèses. Quand il n'est pas nécessaire d'être très précis, certaines conversions sont arrondies par souci de simplicité.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine Bombardier. Ceux-ci sont spécialement conçus pour répondre aux normes de qualité établies par Bombardier.

Pour des renseignements détaillés sur l'entretien et la réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

TABLE DES MATIÈRES

Tout en lisant le présent *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVIS	5
INTRODUCTION	6
INFORMATIONS DE SÉCURITÉ	
MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	8
AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	11
AVERTISSEMENT	38
CONSEILS DE CONDUITE	39
Vêtements	40
Transport de charges	41
Remorquage	41
Le VTT, un véhicule de travail.....	41
Conduite récréative	42
Environnement	42
Limites de conception	43
Utilisation hors route	43
Précautions générales et mesures de sécurité	43
Montée	43
Descente	44
Déplacement à flanc de colline.....	44
Escarpements.....	44
Techniques de conduite	44
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	52
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE	
IDENTIFICATION DE VOTRE VTT	58
Emplacement du numéro d'identification du moteur et du numéro d'identification du véhicule	58
NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION	59
COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS	60
1) Manette d'accélérateur	62
2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.....	62
3) Manette de frein	63
4) Loquet de frein.....	63

5) Levier sélecteur	64
6) Interrupteur multifonctionnel	65
7) Indicateur de vitesse	67
8) Interrupteur d'allumage	69
9) Bouchon de réservoir d'essence	70
10) Indicateur de niveau d'essence	70
11) Robinet d'essence	71
12) Pédale de frein	71
13) Repose-pied	72
14) Panneau d'accès	72
15) Compartiment de rangement arrière	73
16) Loquet de siège	73
17) Porte-bagages avant/arrière	74
18) Attelage de remorque	74
19) Bouchon de radiateur	74
20) Prise de courant 12 volts	75
21) Fusibles	75
22) Boîte à outils	75
23) Poignée du démarreur à rappel	76
24) Jauge de niveau d'huile	76
25) Treuil	76
26) Interrupteur de commande du treuil	77
27) Guide-câble	77

LIQUIDES 78

Carburant	78
Huile à moteur et à transmission	78
Liquide de refroidissement	80
Liquide de frein	81
Batterie	82

PÉRIODE DE RODAGE 83

Moteur	83
Courroie	83
Révision-10 heures	83

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION 84

CONSIGNES D'UTILISATION 85

Généralités	85
Démarrage à froid	85
Démarrage à chaud	86
Démarrage manuel d'urgence	86
Pour arrêter le moteur	86
Changer de vitesse	86
Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices	87

OPÉRATIONS SPÉCIALES.....	88
Moteur noyé.....	88
Surchauffe du moteur.....	88
Entretien d'après-utilisation.....	89
Capotage.....	89
Submersion du véhicule.....	89
Entreposage et préparation présaisonnaire.....	89
CHARGEMENT ET TRANSPORT.....	90
Chargement.....	90
Transport.....	91
INFORMATION SUR L'ENTRETIEN	
TABLEAU D'ENTRETIEN.....	94
ENTRETIEN.....	96
Moteur/transmission.....	96
Carburateur.....	100
Système d'admission d'air.....	101
Système électrique.....	102
Groupe d'entraînement.....	104
Systèmes de direction/de commande.....	106
Suspension.....	108
Freins.....	109
Carrosserie et châssis.....	109
DIAGNOSTIC DES PANNES.....	111
FICHES TECHNIQUES.....	114
GUIDE SI.....	122
GARANTIE	
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER AMÉRIQUE DU NORD:	
VTT BOMBARDIER® 2004.....	124
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER INTERNATIONALE:	
VTT BOMBARDIER® 2004.....	127
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES.....	130
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....	132
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE.....	133

AVIS

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Ce guide utilise les symboles suivants.

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information nécessaire pour effectuer correctement une opération.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent une utilisation sécuritaire de ce véhicule.

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite, il est bon de connaître certains principes de base qu'il FAUT observer aux commandes d'un tel véhicule.

INTRODUCTION

Le concessionnaire ayant procédé à la vente devrait vous avoir fourni des informations de base sur les commandes et autres caractéristiques de votre véhicule. Prenez le temps d'étudier ce guide, les avertissements apposés sur le véhicule et la vidéocassette de sécurité accompagnant le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité et pour celle de votre passager que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Peu importe votre âge, votre expérience et la réglementation en vigueur, il est prudent que vous, ou toute autre personne prévoyant utiliser votre véhicule, preniez un cours de conduite sécuritaire pour ce genre de véhicule, surtout si vous en êtes à vos premières armes avec ce véhicule. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région. Votre instructeur devrait vous conseiller en fonction des conditions locales et vous informer des pratiques de conduite sécuritaires particulières à votre région.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elle varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre. Les régions sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, des forêts et des marécages. Ce type d'endroit peut exiger plus de concentration et de meilleures habiletés. Faites preuve de jugement et procédez avec soin. Évitez de prendre des risques inutiles qui pourraient vous mettre en situation de détresse ou causer des blessures.

On présente dans ce guide des méthodes de conduites considérées comme fiables par d'autres utilisateurs. Elles ne constituent pas une assurance contre les accidents. La mise en application de ces informations combinée à votre état mental et physique, aux risques que présente le terrain et à votre seuil de tolérance au risque auront un effet sur votre expérience de conduite. Amusez-vous... et conduisez de façon responsable.

Ce guide a été rédigé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sécuritaire. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires sur le contenu et la mise en forme de ce guide, de la *Vidéocassette de sécurité* ou des avertissements qui se trouvent sur le véhicule.

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

⚠ MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER.

Ce véhicule se manie différemment des autres, y compris les motocyclettes et les voitures. Il faut être prudent, sinon une collision ou un renversement peuvent survenir rapidement, même lors de manoeuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions:

- ⚠ Lire attentivement le présent *Guide du conducteur* et tous les avertissements apposés sur le véhicule en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Suivre une formation.** Les débutants devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT pour connaître les cours les plus près ou appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227.
- ⚠ Toujours respecter l'âge prescrit. Un enfant de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais transporter de passager sur ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, qu'il s'agisse d'une route, d'une autoroute, d'un chemin de terre ou d'une route de gravier.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux avec des verres de protection ou une visière ainsi que porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon.
- ⚠ Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais conduire à vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- ⚠ Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- ⚠ Inspecter le véhicule à chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche. Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce *Guide du conducteur*.
- ⚠ Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- ⚠ Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.

- ⚠ Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle du véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.
- ⚠ Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à des vitesses excessives.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- ⚠ Grimper les pentes de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ou changer de vitesse brusquement. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- ⚠ Descendre les pentes et freiner de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente en ligne droite dans la mesure du possible.
- ⚠ Procéder de la façon prescrite dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes trop glissantes ou trop friables. Sur le véhicule, transférer son poids en direction du haut de la colline. Ne jamais tenter de virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer le long du flanc d'une pente escarpée.
- ⚠ En grimpant une colline, procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule se met à reculer. Pour éviter le calage en montée, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante. Advenant un calage ou si le véhicule se met à reculer, utiliser la méthode spéciale de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté où la colline monte ou sur le côté si le véhicule fait face au haut de la pente. Tourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.
- ⚠ Vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour négocier des obstacles.
- ⚠ Faire preuve de prudence si le véhicule patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes, comme la glace, conduire lentement et faire preuve de prudence pour réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. L'eau réduit la capacité de freinage. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes de frein.

- ⚠ S'assurer que la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.
- ⚠ Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type prescrits dans ce guide. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le présent *Guide du conducteur*.
- ⚠ Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu.
- ⚠ Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Bien répartir et fixer solidement la charge. Réduire la vitesse et suivre les instructions contenues dans ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour le freinage.
- ⚠ **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT**, communiquer avec la Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887, ou au Canada, avec le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227, ou encore avec votre concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour savoir où se tiennent les cours les plus près de chez soi.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Il est primordial qu'on les trouve dans le *Guide du conducteur* de tous les VTT.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

AVERTISSEMENT



V00A0AQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans respecter les instructions prescrites.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le VTT dans les situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre le cours certifié offert par Bombardier Inc. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT ou appeler Bombardier Inc. au 1 (819) 566-3366.



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un VTT qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'entraîner dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire un VTT de Bombardier.

AVERTISSEMENT



V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du VTT.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Le siège allongé permet au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Il n'est pas conçu pour transporter des passagers.

AVERTISSEMENT



V00A03Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur des surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus du VTT ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non sur les surfaces asphaltées. L'utilisation du VTT sur ces surfaces peut en réduire la maniabilité et la maîtrise, en plus de risquer d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.

AVERTISSEMENT



V00A04Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur les voies publiques, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser un VTT sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.

AVERTISSEMENT



V00A06Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans porter un casque approuvé, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation du véhicule sans porter un casque approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans porter des lunettes de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- des lunettes de protection ou une visière
- des gants
- des bottes
- une chemise ou une veste à manches longues
- un pantalon.

AVERTISSEMENT



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sous l'effet de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

Votre vitesse de réaction peut être ralentie.

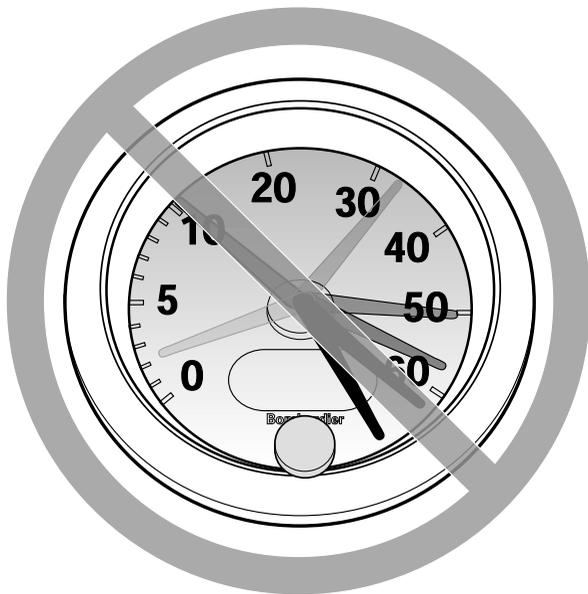
Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident pourrait en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ou de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.

AVERTISSEMENT



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduire le VTT à des vitesses excessives.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du VTT, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A09Q

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le VTT avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce guide.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Conduire sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

De graves blessures ou un décès pourraient survenir si la glace cédaient sous le poids du véhicule, et/ou du conducteur.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

AVERTISSEMENT



V00A0BQ

DANGER POSSIBLE

Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le VTT est en marche.

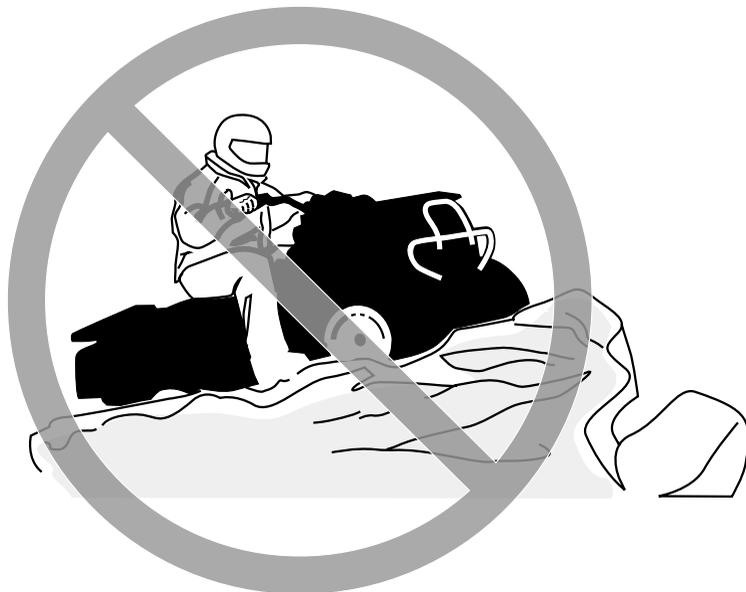
CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le VTT ou perdre l'équilibre et chuter. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

AVERTISSEMENT



V00A0CQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du VTT ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.

AVERTISSEMENT



V00A0DQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du VTT sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

AVERTISSEMENT



V00A0EQ

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

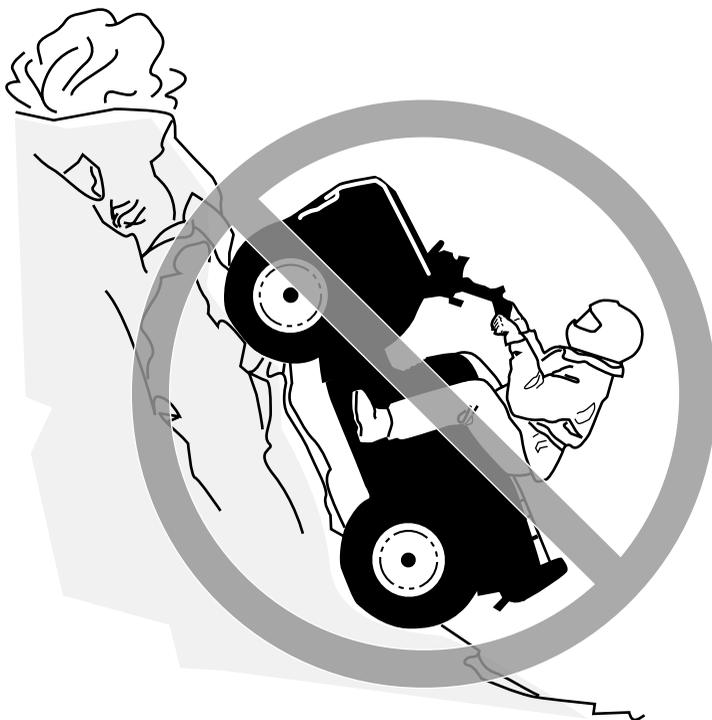
Perte de contrôle du VTT pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utiliser les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à des vitesses excessives.

AVERTISSEMENT



V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes extrêmement escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

AVERTISSEMENT



V00A0FQ

DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ou changer de rapport de façon soudaine, puisque le VTT pourrait renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

AVERTISSEMENT



V00A0GQ

DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

REMARQUE: Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Bien observer le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

AVERTISSEMENT



V00A0HQ

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant du véhicule.

AVERTISSEMENT



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escalade une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport prescrit et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule cesse d'avancer:

Garder son poids vers l'avant.

Serrer les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après s'être immobilisé.

Si le véhicule commence à reculer:

Garder son poids vers l'avant.

Serrer graduellement les freins.

Une fois complètement arrêté, verrouiller le frein de stationnement.

Débarquer du côté où la pente monte ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Retourner le VTT et y remonter en procédant de la façon décrite dans ce guide.

AVERTISSEMENT



V00A0JQ

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision. Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, suivre la méthode indiquée dans ce guide.

AVERTISSEMENT



V00A0KQ

DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Le véhicule peut soudainement retrouver la traction, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes, comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.

AVERTISSEMENT



V00A0LO

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.

AVERTISSEMENT



V00A0MQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.

AVERTISSEMENT



V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou pression inadéquate/inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

S'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

AVERTISSEMENT



V00A0N0

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être des composants d'origine Bombardier, ou l'équivalent, conçus pour ce véhicule; leur installation et leur utilisation doit se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

AVERTISSEMENT



V00A0PQ

DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse en transportant une charge ou en tirant une remorque.
Prévoir une plus grande distance de freinage.

Procéder de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

⚠ AVERTISSEMENT



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

AVERTISSEMENT

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en VTT, il est important de suivre et de connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents. Malgré tout, nous vous demandons de prendre les quelques minutes nécessaires à lire complètement ce *Guide de sécurité* avant d'utiliser le VTT.

Le *Guide du conducteur* ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Pour de plus amples informations ou pour de la formation, nous vous recommandons de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de VTT ou à un organisme reconnu pour la formation sur VTT, tels que le Conseil canadien de la sécurité ou The Specialty Vehicle Institute of America.

La U.S. Consumer Product Safety Commission et tous les fabricants de VTT déconseillent aux moins de 16 ans d'utiliser un VTT muni d'un moteur de plus de 90 cc. Pour la sécurité des enfants, nous vous recommandons fortement de vous conformer à cette directive. Vous seul pouvez savoir si un conducteur peut comprendre les risques et utiliser un VTT de façon sécuritaire.

Les personnes présentant une déficience cognitive ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions, qui pourraient entraîner des blessures ou même le décès.

Il est important de bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du VTT avant de s'aventurer hors route. Nous vous recommandons de vous exercer dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les VTT ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différentes.

Vous ne devez jamais présumer qu'un VTT peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le VTT ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, nous vous recommandons de ralentir et de toujours observer le terrain devant vous. Si le VTT tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement... du côté opposé au renversement!

CONSEILS DE CONDUITE

En lisant ce *Guide de sécurité*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

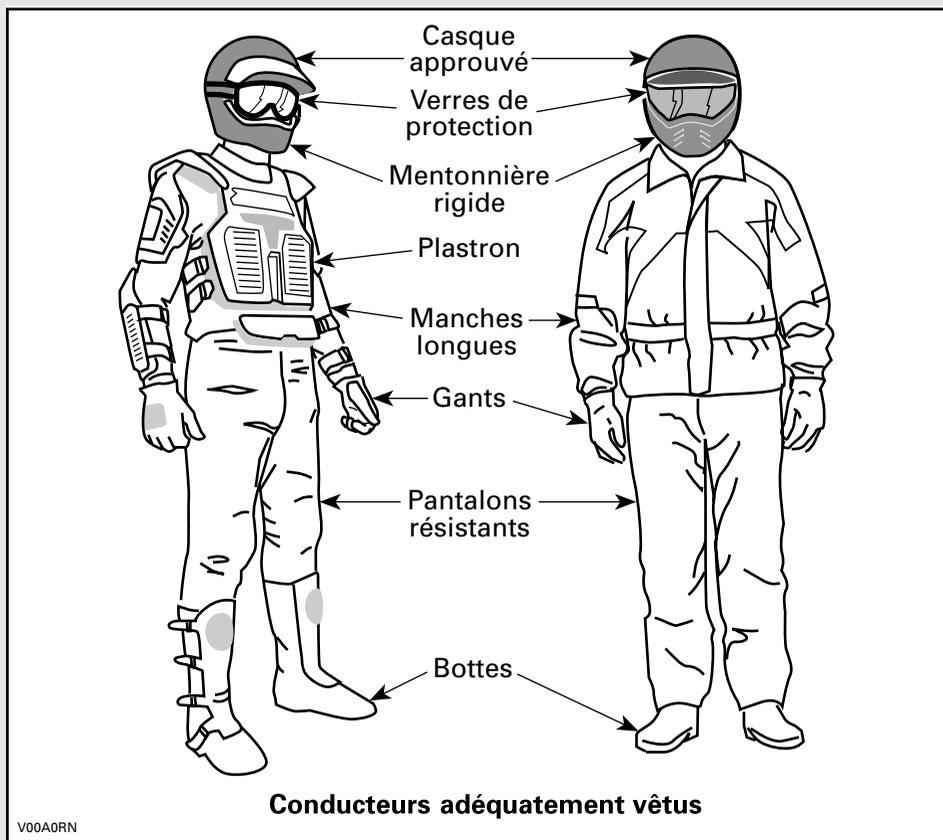
Il est important d'effectuer la vérification de préutilisation avant d'utiliser le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule, sinon des blessures graves, voire mortelles, pourraient se produire.

Avant d'utiliser un VTT, toujours:

- a) Desserrer le frein de stationnement.
 - b) Vérifier le fonctionnement de la direction.
 - c) Vérifier le fonctionnement de l'accélérateur.
 - d) Vérifier le fonctionnement des freins.
 - e) Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'arrêt du moteur.
 - f) Vérifier le fonctionnement et la propreté des phares et du feu arrière.
 - g) Vérifier les niveaux de carburant et d'huile.
 - h) Vérifier si les pneus et les jantes présentent une usure ou des dommages excessifs.
 - i) Vérifier la pression d'air des pneus.
 - j) Fixer toutes les charges et verrouiller les compartiments de rangement.
- Utiliser le véhicule seulement si le résultat de ces vérifications est satisfaisant.

Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Il est cependant important de toujours porter un vêtement protecteur et un équipement approprié, y compris un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes entubée ou des verres protecteurs. Ce type de vêtement vous protégera de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Portez des lunettes de soleil le jour seulement. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les verres de sécurité aident à distinguer les variations de terrain.



Transport de charges

Toute charge transportée sur le ou les supports du VTT influencera la stabilité et le contrôle du véhicule. Il est donc important de respecter les limites de charge prescrites par le fabricant du VTT. Assurez-vous que la charge est bien fixée et qu'elle ne nuit pas à la conduite. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez aussi que la charge ne couvre et n'obstrue les phares ou le feu arrière. Assurez-vous que les verrous du compartiment de rangement sont fermés. Si vous retirez un couvercle de compartiment amovible pour transporter une charge, veillez à bien fixer celle-ci et à ce qu'aucun objet ne risque d'être projeté. Fixez le couvercle du compartiment de rangement au support arrière.

Seul le conducteur peut prendre place sur un VTT. Bien que le siège soit allongé pour permettre au conducteur de manoeuvrer sans entrave, il n'a pas été conçu pour transporter un ou des passagers. N'installez aucun siège de passager et évitez d'utiliser les supports ou la surface qu'ils occupent pour transporter des passagers. Le transport d'un passager compromettra la stabilité et la maniabilité du véhicule.

Remorquage

Le fait de tirer une remorque augmente de façon substantielle les risques de renversement, en particulier sur les pentes. Avant de fixer une remorque à un VTT, assurez-vous que son dispositif de fixation est compatible avec celui du VTT. Vérifiez que la remorque est à l'horizontale tout comme le VTT. (Dans certains cas, il se pourrait que vous deviez munir le dispositif d'attelage du VTT d'une rallonge spéciale). Installez des chaînes de sécurité pour retenir la remorque au VTT. La distance de freinage du VTT augmentera si vous remorquez des charges élevées, en particulier sur les pentes. Procédez avec prudence pour éviter de patiner ou de glisser. Après avoir immobilisé ou stationné le VTT, placez des cales sous les roues du véhicule et de la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent. Assurez-vous que la charge est répartie uniformément sur la remorque. Soyez prudent en retirant une remorque chargée, puisque la charge pourrait se renverser sur quiconque se trouverait à proximité. Ne pas prendre de virages à haute vitesse.

Le VTT, un véhicule de travail

Le VTT peut vous aider à effectuer certaines tâches LÉGÈRES depuis l'enlèvement de la neige jusqu'au remorquage de billots ou au transport de charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire de VTT. Il est cependant important de toujours respecter la charge et la capacité du VTT. Un VTT surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les briser. Pour éviter tout risque de blessures, nous vous recommandons également d'observer les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Évitez tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges élevées ou en maniant manuellement le VTT (voir la section CONDUITE RÉCRÉATIVE ci-dessous).

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels que les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT pour vous y procurer une carte et des conseils sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressante.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre VTT et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Les VTT, tout comme les autres véhicules, ne peuvent s'arrêter pile.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Un VTT présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits classiquement vulnérables. Ne conduisez pas sur les cultures ni les arbustes; ne coupez pas les arbres; ne détruisez pas les clôtures, et évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un VTT. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si c'est le cas... à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à vous ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

Limites de conception

La conception de base du véhicule offre un compromis entre la robustesse, qui fait appel à la résistance et au poids, et l'agilité. Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est la source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un VTT se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Éviter d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Montée

Grâce à leur design, les VTT sont d'excellents grimpeurs, à un point tel qu'ils pourraient basculer avant même de perdre leur traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le VTT peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire en tenant compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Les VTT peuvent habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'ils peuvent descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

Escarpements

Les amortisseurs du VTT se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.

AVERTISSEMENT

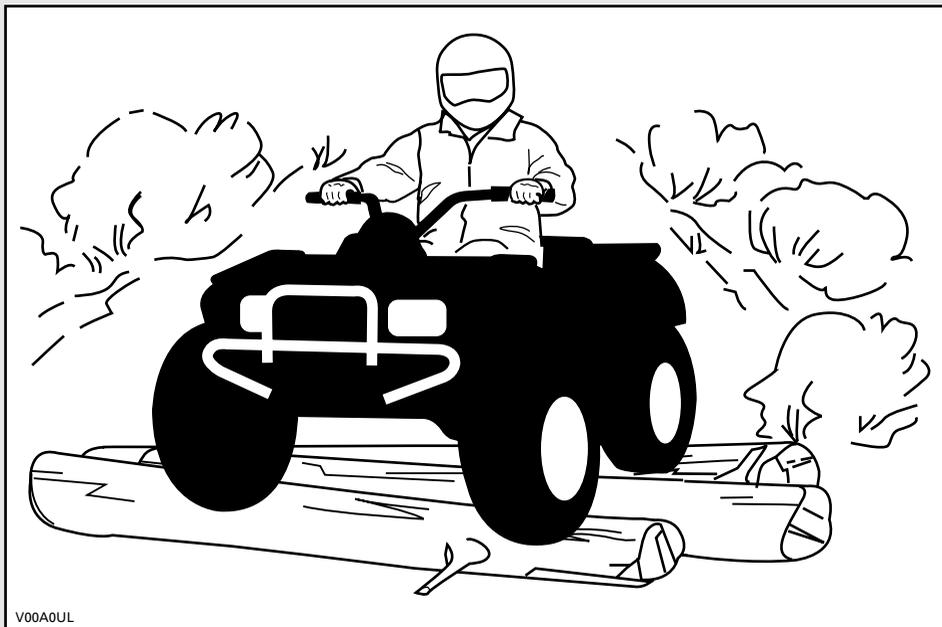
Éviter de négocier les escarpements. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.

Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour éviter les blessures. Maintenez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier qu'un VTT est lourd! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Les VTT ne sont pas conçus pour sauter et ne peuvent, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués. Nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

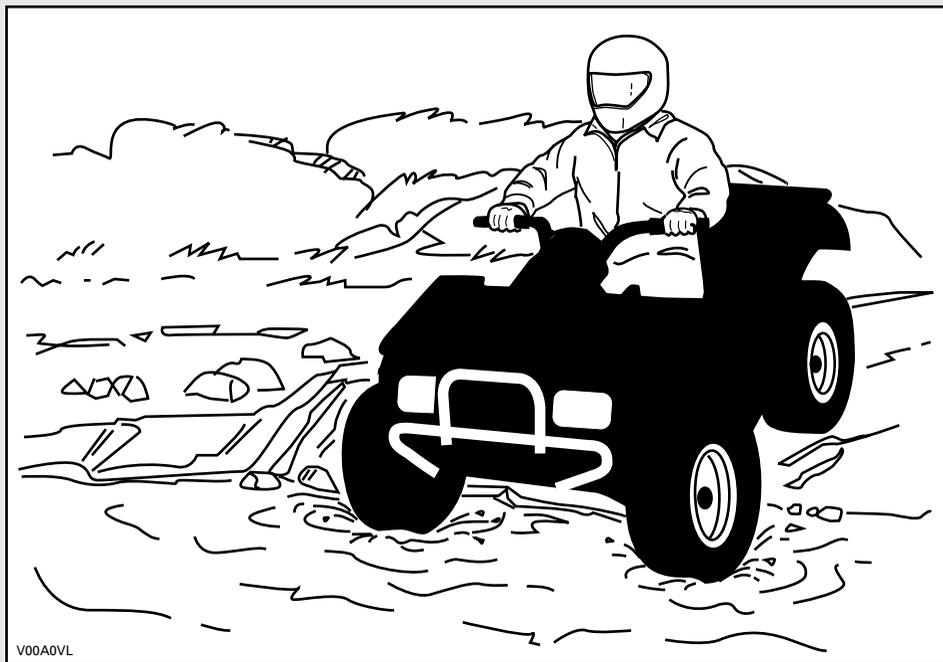
Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. Évitez d'orienter le bout des pieds vers l'extérieur ou d'utiliser le pied pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



Malgré que la suspension du VTT soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et causera même des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentez et laissez vos jambes fléchies absorber les coups.

Le VTT n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. (Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale). Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre VTT. Les pneus du VTT ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. Sur une surface asphaltée, la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites. La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son VTT, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, car ils sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le VTT peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse, car elle freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

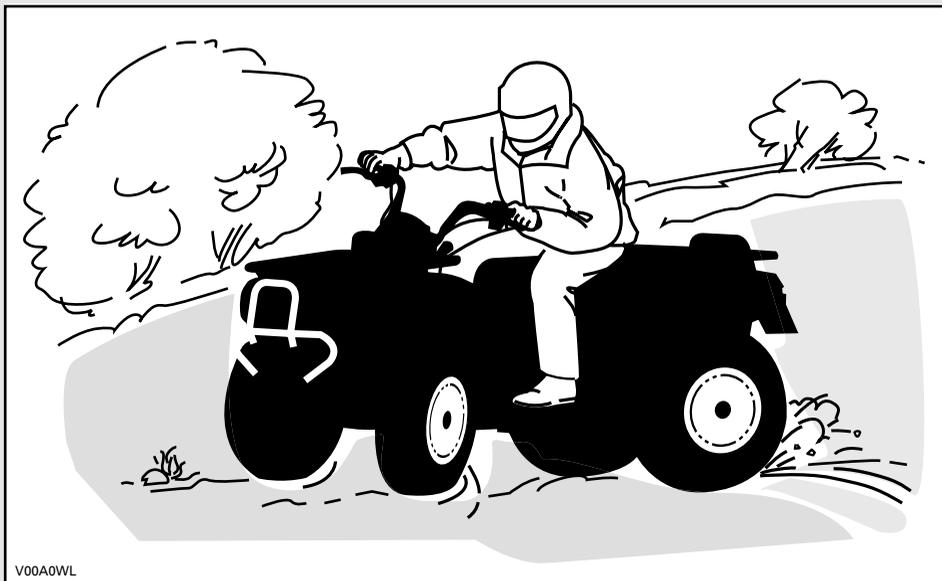
Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que la glace est assez épaisse pour supporter votre poids, celui du VTT et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisque cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obscurcir le fonctionnement des commandes du véhicule.

Rouler sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le VTT glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour s'aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne pour aider vos compagnons à vous repérer au-delà du banc de sable suivant. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduire sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant.



Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne jamais serrer les freins à fond ou bloquer les roues.

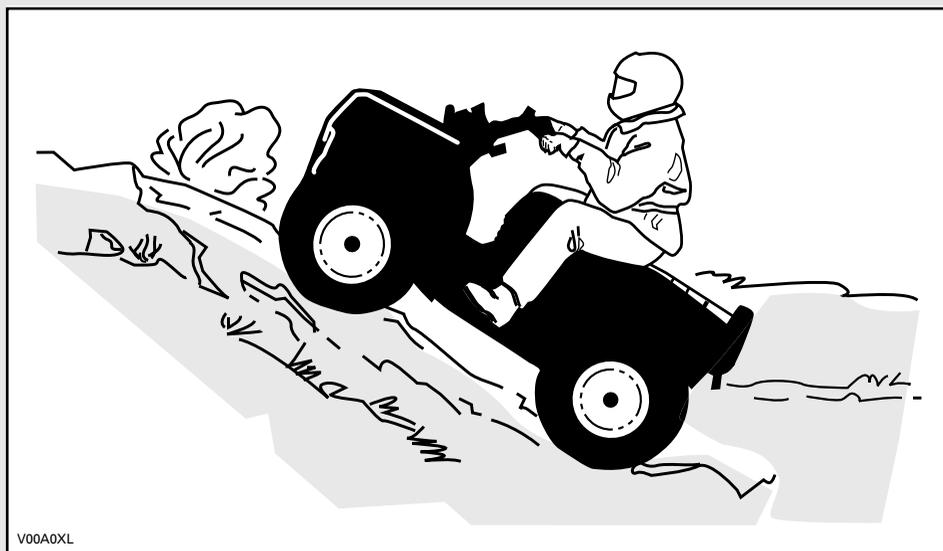
Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

Franchir les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenir le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière, et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant demeurent au sol. Tenir compte en franchissant l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps.

Montée

Maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport, accélérez au besoin, et changez rapidement de rapport tout en montant la colline. Ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en K ou en U (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. **Restez à l'écart.** Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



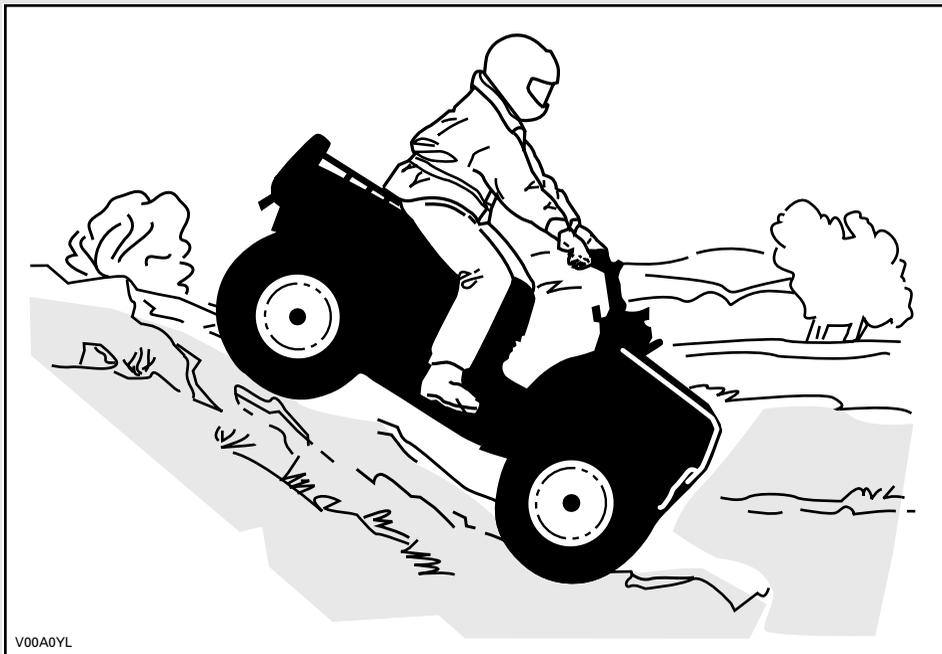
En lisant ce *Guide de sécurité*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

Descente

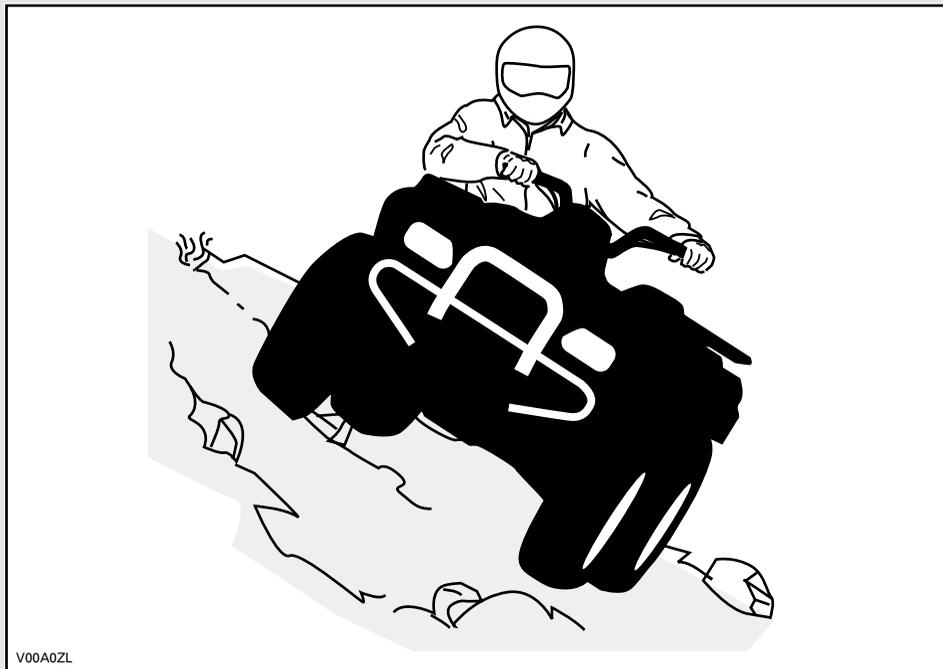
Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.



V00A0YL

Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, placez **TOUJOURS** votre poids vers le haut de la colline, et soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



V00A0ZL

En marche arrière, s'assurer que rien n'entrave le chemin. Déplacez-vous lentement et évitez les virages serrés.

Quand le véhicule est immobilisé, serrez toujours le frein de stationnement, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le véhicule sur une pente très escarpée ou s'il est chargé, bloquez les roues avec des pierres ou des briques. Ne pas oublier de fermer le robinet de carburant.

Entretien périodique

Au retour d'une randonnée, il est sage d'éliminer toute accumulation de neige, de boue et de saleté. Cela aura non seulement pour effet de prolonger la durée du véhicule et de le rendre plus attrayant pour la revente, mais vous éliminerez ainsi tous les risques lors d'une utilisation subséquente. Lavez le véhicule avec de l'eau savonneuse tiède et laissez-le sécher (ou épongez-le avec un chiffon). Évitez de laver le VTT à l'extérieur par temps froid. Lubrifiez adéquatement le véhicule tel qu'indiqué à la section ENTRETIEN.

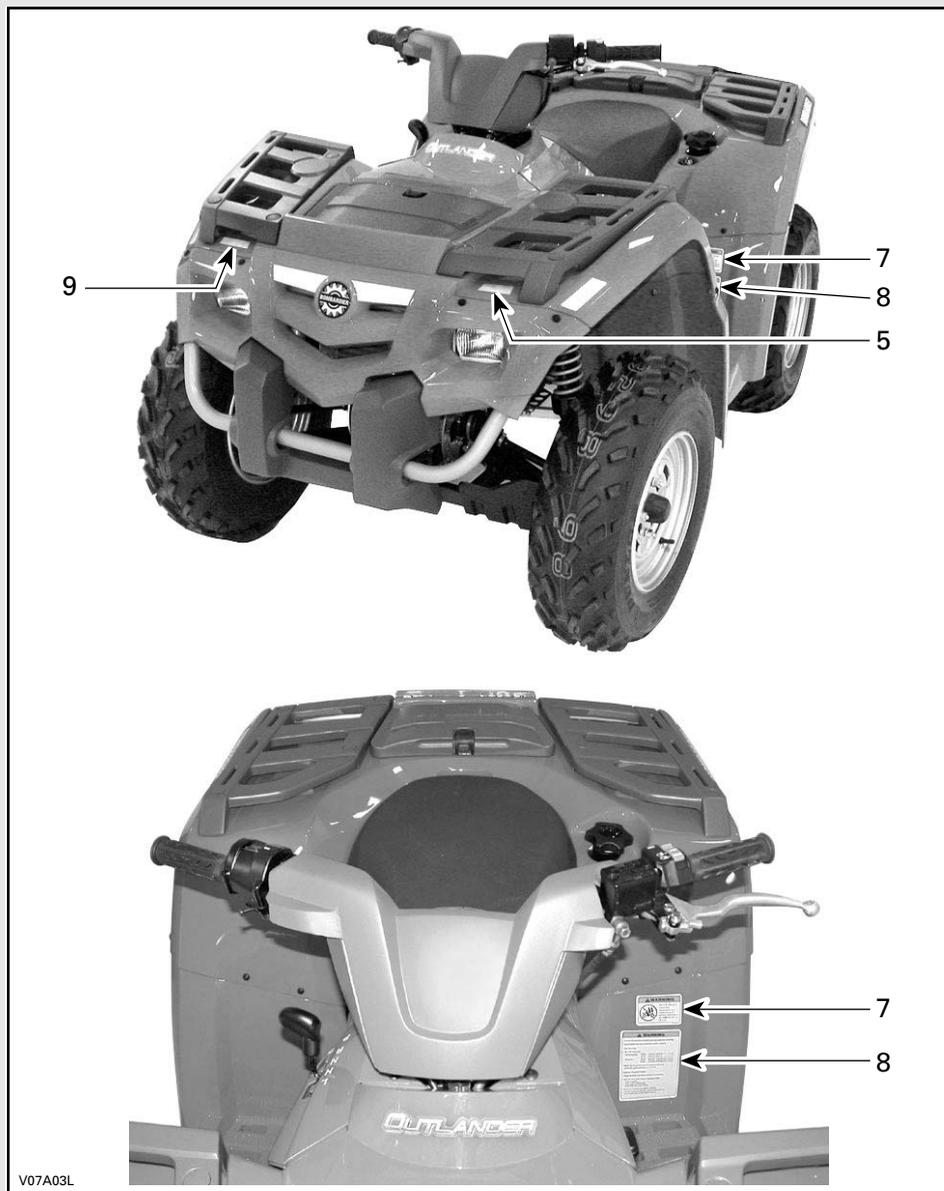
Votre responsabilité quant à la sécurité consiste à respecter les recommandations contenues dans ce *Guide du conducteur*. Les conseils qu'on y trouve sur la façon de bien entretenir votre véhicule sont précieux. Pour une assistance plus complète, communiquez avec votre concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier. Il sera toujours ravi de vous aider.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

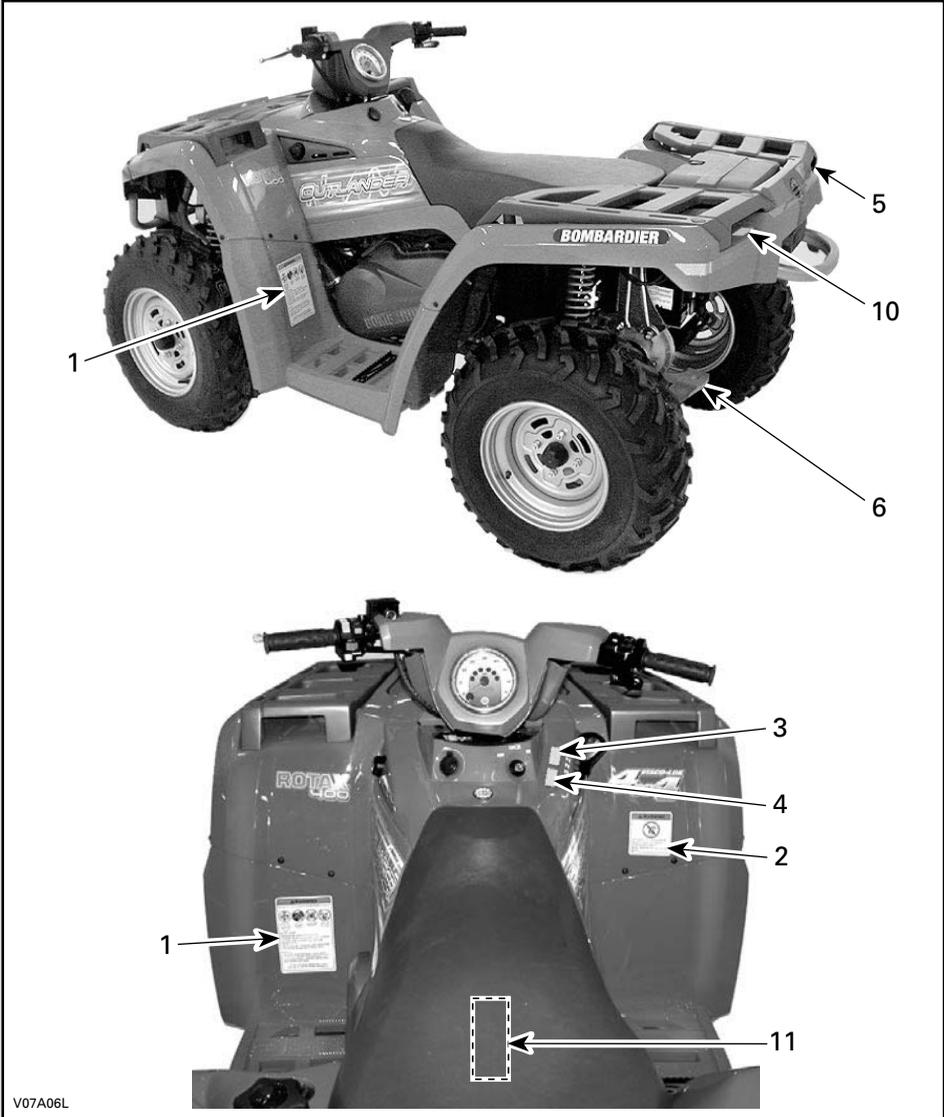
Modifier le format des roues et/ou des pneus peut compromettre la stabilité du véhicule. Une pression des pneus inadéquate peut les faire éclater ou les faire glisser sur leur jante. Le pneu pourrait sortir de la jante et être endommagé. Toujours remplacer les roues et les pneus lorsqu'ils sont endommagés.

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule. Si elles se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.



V07A03L



Étiquette 1

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.



TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.

NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES.

NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.

NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPEFIANT OU D'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

XXX XXX XXX

V01M01Z

Étiquette 2

⚠ AVERTISSEMENT



MOINS DE 16

Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

704 900 012

V01M02Z

Étiquette 3

ATTENTION

- Le VTT DOIT être arrêté avant d'utiliser le levier de transmission.
- Le frein de pied doit être appliqué pour déplacer le levier de transmission de la position Stationnement (P) et Neutre (N).

704 900 475

V07M06Y

Étiquette 4

ATTENTION

Le VTT DOIT être arrêté avant d'actionner le sélecteur d'embrayage 4x4. Un bris mécanique peut se produire si le sélecteur d'embrayage 4x4 est utilisé lorsque le véhicule est en mouvement.

704 900 476

V07M07Y

Modèles 4 x 4

Étiquette 5

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS s'asseoir ici.

704 900 480

V07M05Y

Étiquette 6

⚠ AVERTISSEMENT

Une remorque incorrectement chargée risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

- Poids maximum de remorquage: 500 kg (1100 lbs).
- Poids maximum de la barre d'attelage de la remorque: 14 kg (30 lbs).

704 900 010

V01M06Z

Étiquette 7

⚠ AVERTISSEMENT



NE JAMAIS prendre de passagers. Les passagers peuvent causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

704 900 006

V01M07Z

Étiquette 8

 AVERTISSEMENT
<p>Une pression de gonflage de pneu incorrecte ou une surcharge peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule. Une perte de contrôle du véhicule peut entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p> <p>PRESSION DES PNEUS</p> <ul style="list-style-type: none"> • À régler sur pneus froids: <ul style="list-style-type: none"> - Recommandée: AVANT: 27,6 kPa, (0,28 kgf/cm²), 4,0 psi. ARRIÈRE: 31,0 kPa, (0,32 kgf/cm²), 4,5 psi. - Minimum: AVANT: 24,1 kPa, (0,25 kgf/cm²), 3,5 psi. ARRIÈRE: 27,6 kPa, (0,28 kgf/cm²), 4,0 psi. • Ne jamais régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante. <p>CHARGEMENT / REMORQUAGE:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un chargement ou une remorque peut affecter la stabilité et la tenue de route du véhicule. • En cas de chargement ou de remorquage: <ul style="list-style-type: none"> - Réduire la vitesse. - Prévoir plus d'espace pour s'arrêter. - Éviter les collines et les terrains difficiles. • Charge Maximum du véhicule: 220 kg, (485 lbs), Comprenant poids de l'opérateur, chargement et accessoires (et s'il y a lieu, poids de la barre d'attelage).
704 900 478
V07M03Y

Étiquette 9

ATTENTION CHARGE AVANT MAXIMALE : 40 kg (90 lbs) <small>704 900 481</small>
V07M04Y

Étiquette 10

ATTENTION CHARGE ARRIÈRE MAXIMALE : 80 kg (175 lbs) <small>Incluant le poids de la barre d'attelage et la charge du compartiment arrière: 10 kg (22 lbs.)</small> <small>704 900 479</small>
V07M02Y

Étiquette 11

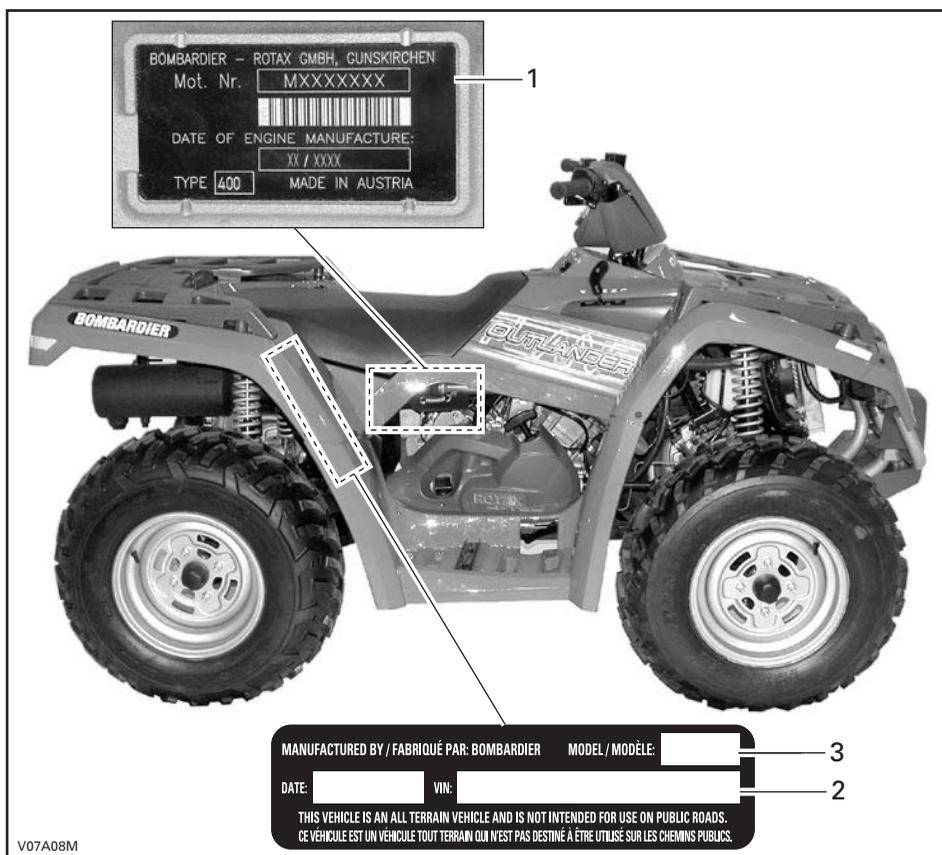
VEHICLE EMISSION CONTROL INFORMATION	ENGINE FAMILY: 3BCXX.4003GC EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM: EM DISPLACEMENT: 400cc TUNE-UP SPECIFICATIONS: VALVE CLEARANCE: INTAKE: 0,05-0,13 mm OUTAKE: 0,1-0,18 mm	BOMBARDIER <i>RECREATIONAL PRODUCTS</i> 
	IDLE SPEED: IDLE AIR/FUEL MIXTURE SETTING: SPARK PLUG: FUEL: (RON + MON)/2 ENGINE OIL:	1300 RPM + 100 RPM FROM POSITION OF PILOT SCREW FOR MAXIMUM SPEED AT IDLE, UNSCREW 3/8 OF TURN NGK DCPR8E ELECTRODE GAP → 0,6 mm - 0,7 mm UNLEADED 87 OCTANE SAE 5W30
	THIS VEHICLE CONFORMS TO CALIFORNIA REGULATIONS APPLICABLE TO 2003 MODEL YEAR NEW OFF-ROAD MOTORCYCLES AND ALL TERRAIN VEHICLES AND IS CERTIFIED TO 10 g/bhp-hr HC+NOx ENGINE FAMILY EXHAUST EMISSION STANDARD.	
	<small>704 900 501</small>	
V07M08L		

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

IDENTIFICATION DE VOTRE VTT

Les principaux composants de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

Emplacement du numéro d'identification du moteur et du numéro d'identification du véhicule



1. N.I.M. (Numéro d'identification du moteur)
2. N.I.V. (Numéro d'identification du véhicule)
3. Modèle

NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION

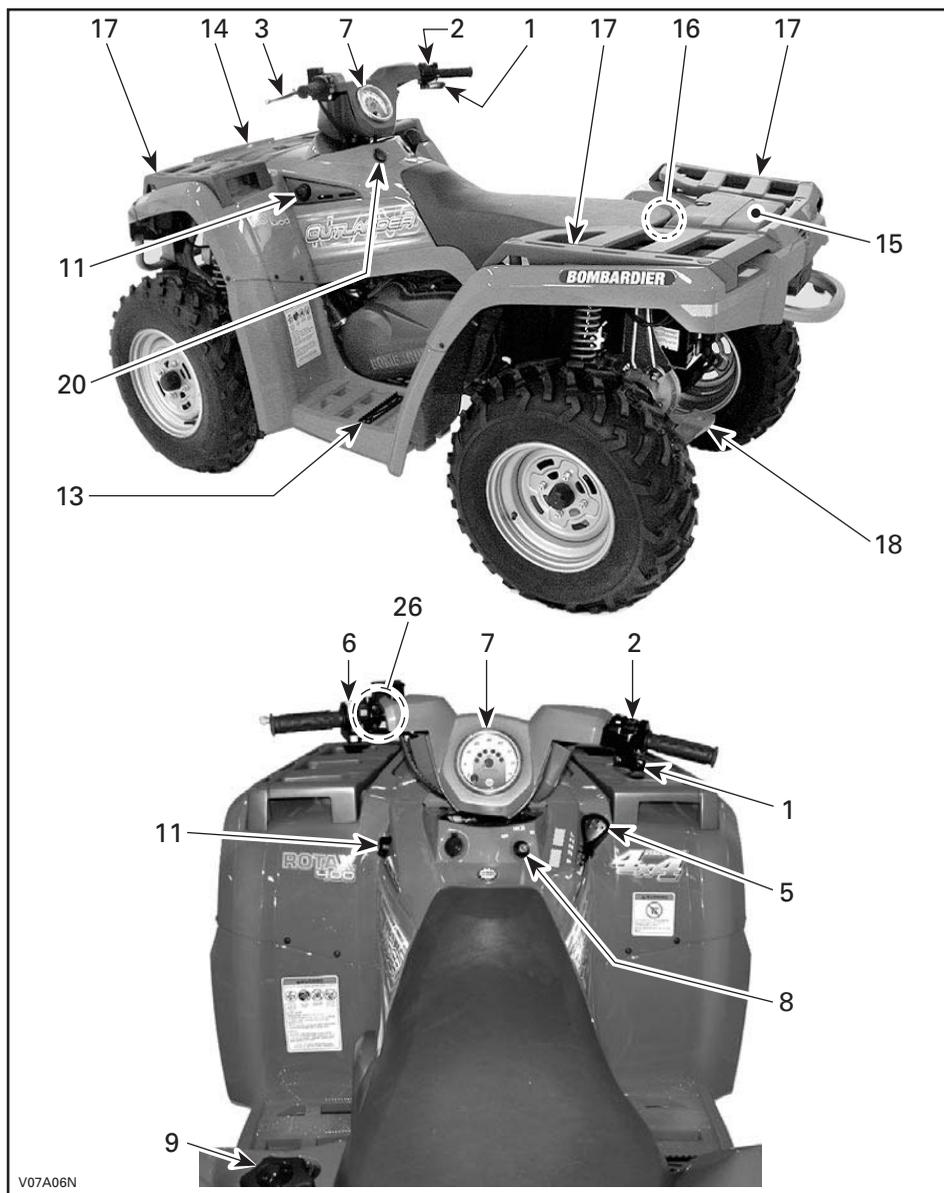
Selon la politique de la «California Air Resources Board» (CARB), ces VTT doivent satisfaire aux normes sur les systèmes d'échappement des véhicules tout au long de leur durée d'utilisation lorsqu'ils sont utilisés et entretenus conformément aux directives prescrites.

En Californie, on obtient annuellement une étiquette de non-conformité rouge (ainsi qu'une étiquette de conformité verte) en enregistrant son véhicule. L'étiquette appropriée est émise d'après le numéro d'identification du véhicule (8^e caractère du N.I.V.).

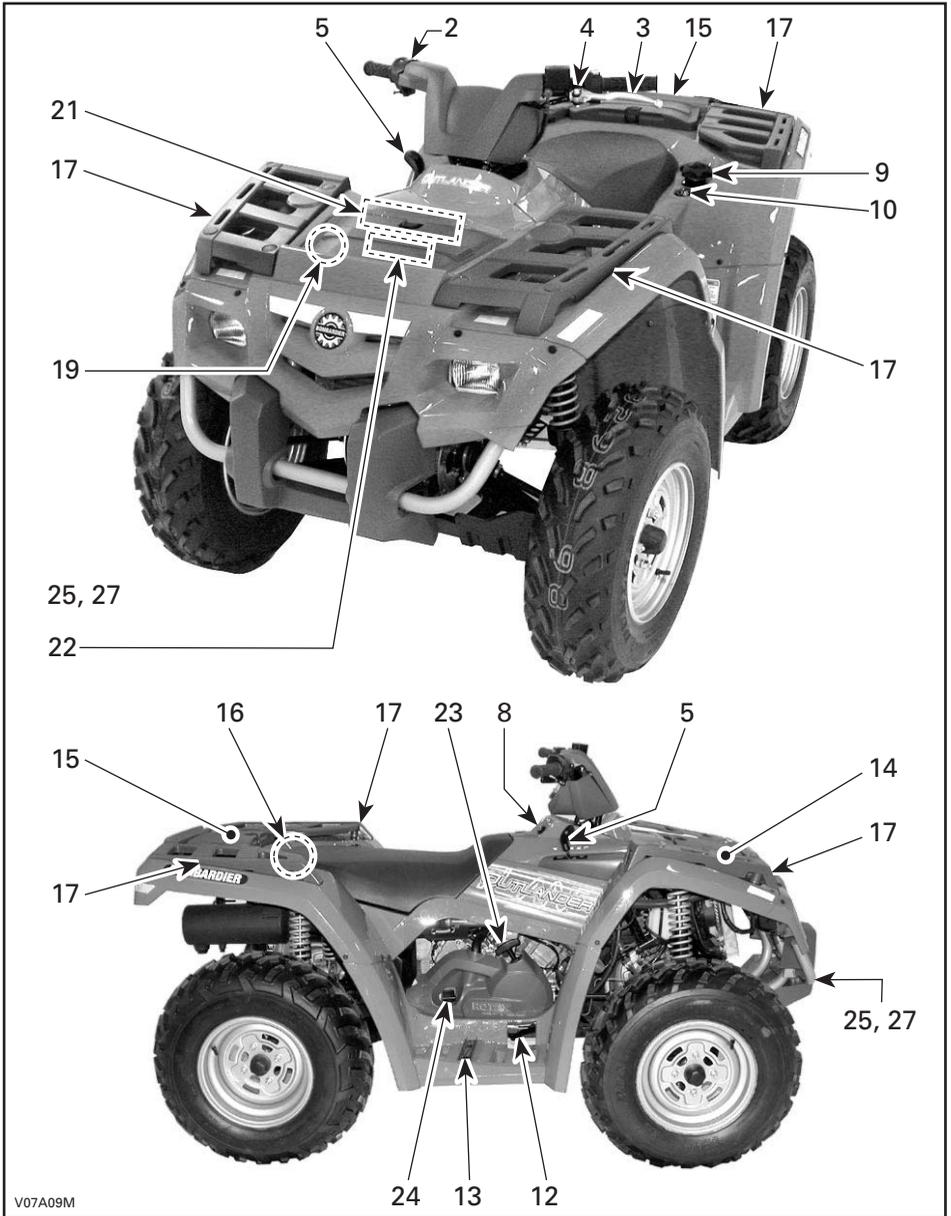
CATÉGORIE DE VÉHICULE	8 ^e CARACTÈRE DU N.I.V.
Étiquette de non-conformité rouge	Doit être un C ou un 3
Étiquette de conformité verte	Tout caractère alphanumérique autre qu'un C ou un 3

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS

REMARQUE: Certains instruments, équipements ou commandes sont offerts en option.



V07A06N



V07A09M

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

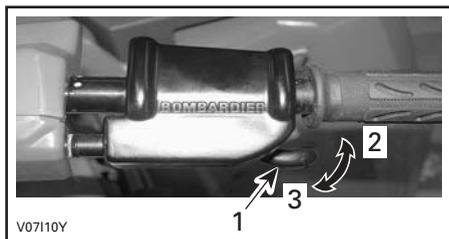
Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

REMARQUE: Cette section présente les fonctions de base des différentes commandes de votre VTT. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION.

1) Manette d'accélérateur

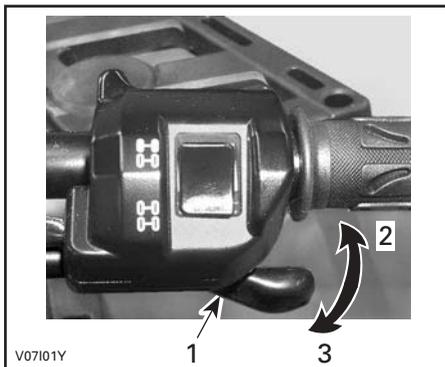
Cette manette est sur le côté droit du guidon. Lorsqu'on la presse, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



MODÈLES 2 x 4

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir



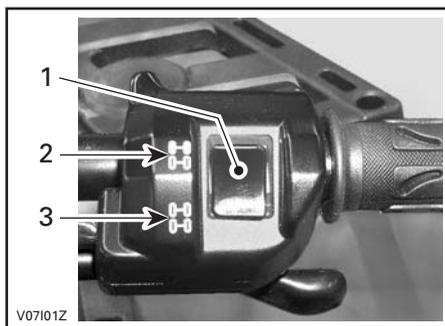
MODÈLES 4 x 4

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices

Modèles 4 x 4

Ce sélecteur est sur la manette d'accélérateur. Il permet de choisir le mode 2 ou 4 roues motrices.

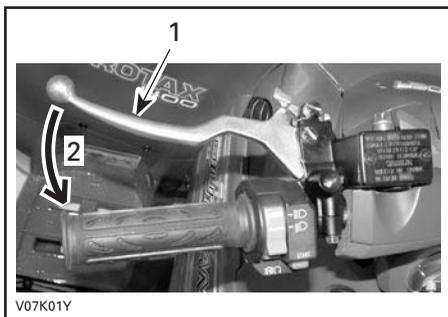


1. Sélecteur
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices

3) Manette de frein

Cette manette est sur le côté gauche du guidon. Lorsqu'on la presse, on actionne les freins avant et arrière. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner automatiquement à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.

REMARQUE: Comme c'est le cas pour les autres véhicules sur roues, le poids du véhicule se transfère aux roues avant quand on freine. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant, ce qui influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsqu'on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsqu'on freine.



1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

4) Loquet de frein

Cette commande est sur le côté gauche du guidon, sur la manette de frein. Lorsqu'on l'actionne, elle immobilise le véhicule. Cette commande devient utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en «K», lors du remorquage ou quand le véhicule n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

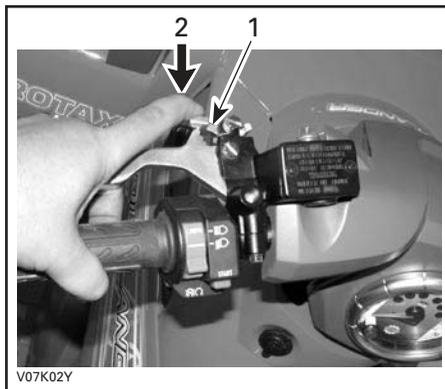
Il est important d'utiliser le loquet de frein et de placer le levier sélecteur à la position «P» lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le loquet de frein est bien débloqué avant de mettre le VTT en marche.

Circuler alors que les freins sont engagés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins ou un feu.

Pour enclencher le loquet: Appuyer sur la manette de frein et la maintenir ainsi tout en déplaçant le loquet de frein. La manette de frein reste maintenant enclenchée et serre les freins.



1. Loquet de frein
2. Presser pour actionner le frein de stationnement

Pour débloquer le loquet: Presser la manette de frein. Le loquet et la manette de frein devraient retourner automatiquement à leur position initiale. Toujours déverrouiller le loquet de frein avant de mettre le VTT en marche.

5) Levier sélecteur

Ce levier est sur le côté droit du véhicule. Il comporte cinq positions: «P», «R», «N», «H» et «L».



Pour changer la position du levier, immobiliser le véhicule, puis amener le levier à la position voulue. Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, appuyer doucement sur l'accélérateur et relâcher immédiatement, attendre que le régime se stabilise, puis réessayer.



CHANGEMENT DE VITESSE

ATTENTION: Immobiliser le véhicule et serrer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

«P»: Stationnement

Dans cette position, la transmission est bloquée et contribue à empêcher tout déplacement du véhicule. Mettre le levier à cette position lorsque le véhicule n'est pas en marche. Dans certains cas, on peut devoir faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et l'enclencher en position «P».

«R»: Marche arrière

Cette position permet au véhicule de reculer. La vitesse du véhicule est alors limitée.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de mettre le véhicule en marche arrière, s'assurer que la voie est bien libre derrière le véhicule. Rester assis.

«N»: Point mort

Cette position débraille la transmission afin de permettre de déplacer le véhicule manuellement.

«H»: Grande vitesse

Sélectionne l'engrenage de grande vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position qui correspond à la vitesse normale de conduite et qui permet d'atteindre la vitesse de pointe.

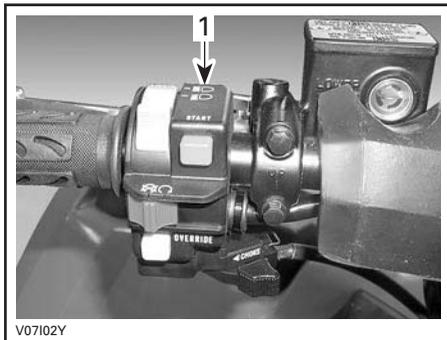
«L»: Petite vitesse

Sélectionne l'engrenage de petite vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position de travail. Elle permet de se déplacer lentement, avec une adhérence et une puissance maximales.

REMARQUE: Utiliser la petite vitesse pour tirer une charge ou monter une pente abrupte.

6) Interrupteur multifonctionnel

L'interrupteur multifonctionnel est du côté gauche du guidon.

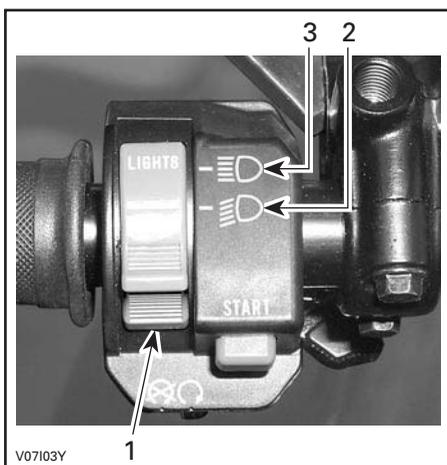


1. Indicateur multifonctionnel

L'interrupteur multifonctionnel réunit les commandes suivantes:

Commutateur de phare

Le commutateur est sur la partie supérieure de l'interrupteur multifonctionnel. Placer le commutateur à «LO» pour le feu de croisement et le feu arrière. Placer le commutateur à «HI» pour le feu de route et le feu arrière.



1. Commutateur de phare
2. Position du feu de croisement
3. Position du feu de route

REMARQUE: Pour éteindre le phare, mettre l'interrupteur d'allumage à «ON» sans feu.



POSITION «ON» SANS FEU

Interrupteur d'arrêt du moteur

L'interrupteur d'arrêt du moteur est au centre de l'interrupteur multifonctionnel. S'il est à «OFF», le moteur tournera mais ne démarrera pas.

On utilise cet interrupteur en cas d'urgence ou pour arrêter le moteur.

REMARQUE: Même si on peut arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.

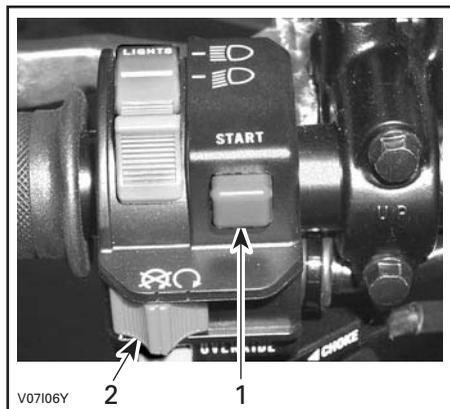


1. Interrupteur d'arrêt du moteur

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Bouton de démarrage

Le bouton est au-dessus de l'interrupteur d'arrêt du moteur.



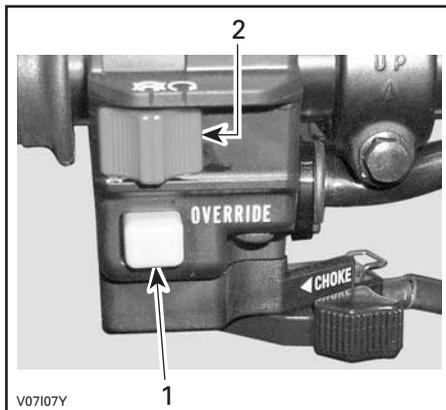
1. Bouton de démarrage
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

Pour démarrer le véhicule, mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir dans cette position. Le relâcher aussitôt démarré.

Dispositif de neutralisation

Le bouton de neutralisation est sous l'interrupteur d'arrêt du moteur.



1. Bouton de neutralisation
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

Ce bouton sert à neutraliser le limiteur de régime en marche arrière, pour pouvoir reculer plus rapidement. Pour ce faire, appuyer sur ce bouton.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas appuyer sur le bouton de neutralisation lorsque la manette d'accélérateur est actionnée. Cela causerait une perte de contrôle et de graves blessures ou le décès.

Levier d'étrangleur

Situé au bas de l'indicateur multifonctionnel, ce dispositif comporte un levier variable. Il facilite le démarrage à froid.

La position «OFF» correspond à la marche normale lorsque le moteur est chaud.



V07108Y

LEVIER D'ÉTRANGLEUR EN POSITION «OFF»

La position «FULL» sert à l'utilisation lorsque le moteur est plus froid.



V07109Y

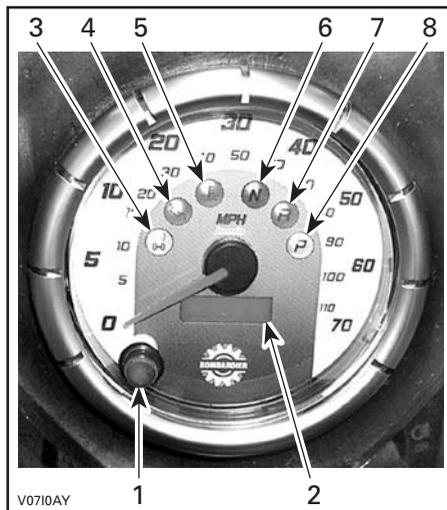
LEVIER D'ÉTRANGLEUR EN POSITION «FULL CHOKE»

Les positions entre «OFF» et «FULL» sont utilisées selon la température du moteur.

7) Indicateur de vitesse

Ce véhicule est muni d'un indicateur de vitesse électronique. Il indique la vitesse en MPH et en km/h.

Situé au centre du combiné d'instruments, l'indicateur de vitesse est rétroéclairé chaque fois que l'interrupteur d'allumage est mis à une ou l'autre des positions «ON».



V0710AY

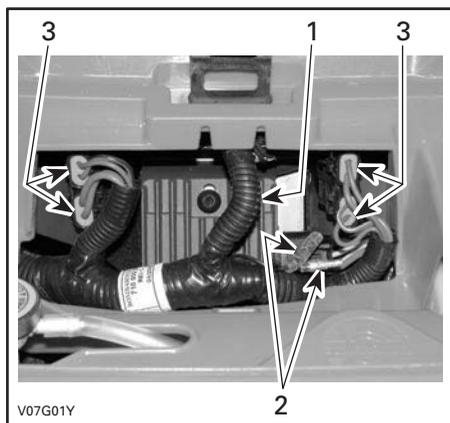
1. Bouton de sélection d'affichage
2. Affichage
3. Voyant du mode 4 roues motrices (modèles 4 x 4)
4. Voyant de pression d'huile
5. Voyant de température du moteur
6. Voyant de position point mort
7. Voyant de position marche arrière
8. Voyant de position «P»

Passage d'une unité de mesure à l'autre

L'indicateur de vitesse a été réglé en milles à l'usine, mais on peut le mettre en kilomètres.

REMARQUE: Le changement d'unité de mesure (métrique ou impériale) s'applique à l'indicateur de vitesse, au totalisateur général et au totalisateur journalier.

Arrêter le moteur et ouvrir le panneau d'accès. Couper les attaches qui retiennent le fil de changement d'unité au faisceau du redresseur.



1. Faisceau de redresseur
2. Connecteurs du fil de changement d'unité
3. Porte-fusibles

Brancher les connecteurs ensemble pour passer du système impérial au système métrique. Débrancher les connecteurs pour revenir au système impérial.

Fixer les fils de changement d'unité au faisceau avec des attaches.

Bouton sélecteur de mode

Lorsqu'on démarre le véhicule, c'est le totalisateur général qui s'affiche. Pour afficher le totalisateur journalier, appuyer sur le bouton sélecteur.



Appuyer de nouveau sur le bouton pour afficher le compteur horaire. On revient au totalisateur général en appuyant une autre fois sur le bouton.

Totalisateur général

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles.

Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue depuis qu'il a été remis à zéro. La distance s'affiche en kilomètres ou en milles.

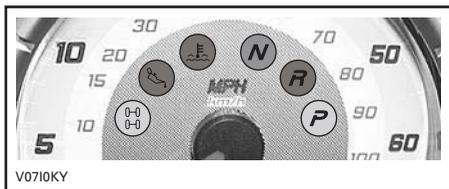
Il peut également servir à calculer l'autonomie du VTT ou la distance entre deux points.

Appuyer sur le bouton sélecteur et le maintenir dans cette position 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier à zéro.

Compteur horaire

Le compteur horaire indique le nombre d'heures et de minutes d'utilisation.

Voyants



Position 4 roues motrices (AMBRE)

Modèles 4 x 4

Quand le voyant est allumé, le mode 4 roues motrices est activé.



Pression d'huile (ROUGE)

Quand ce voyant est allumé, la pression d'huile dans le moteur est basse.

ATTENTION: Si le voyant ne s'éteint pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. Vérifier le niveau d'huile du moteur. Remplir au besoin. Si le niveau d'huile est normal, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.



Température du moteur (ROUGE)

Quand ce voyant est allumé, le moteur surchauffe.

Si le moteur surchauffe, consulter la section SURCHAUFFE DU MOTEUR à la rubrique OPÉRATIONS SPÉCIALES.

ATTENTION: Si le voyant ne s'éteint pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.



Point mort («Neutral») (VERT)

Quand ce voyant est allumé, la transmission est au point mort.



Marche arrière («Reverse») (ROUGE)

Quand ce voyant est allumé, la transmission est en marche arrière.



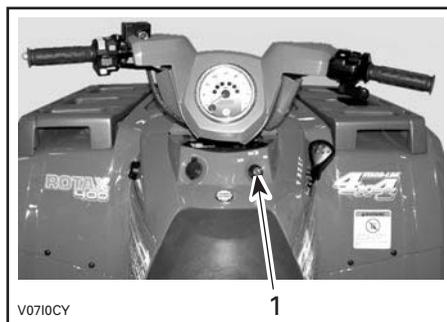
Stationnement («Park») (AMBRE)

Quand ce voyant est allumé, la transmission est en position «P».

8) Interrupteur d'allumage

Cette commande est sur la console.

Il s'agit d'un interrupteur à clé à trois positions: «OFF», «ON» avec phares et feu et «ON» sans phares et feu.



1. Interrupteur d'allumage

Mettre la clé dans l'interrupteur et tourner à la position voulue. Pour retirer la clé, la tourner à la position «OFF», et retirer.

La position «ON» avec phares et feu allume tous les phares et le feu, que le moteur soit en marche ou non. Se souvenir que si on laisse les lampes allumées pendant que le moteur est arrêté, on risque de décharger la batterie. Mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» après avoir arrêté le moteur.

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.

9) Bouchon de réservoir d'essence

Le bouchon de réservoir d'essence est du côté gauche de l'aile arrière.

ATTENTION: Ne jamais rien placer sur le bouchon du réservoir; l'orifice d'aération pourrait être obstrué et le moteur pourrait avoir des ratés.

Dévisser le bouchon dans le sens antihoraire et l'enlever pour remplir le réservoir d'essence, puis le remettre en place et le visser à fond dans le sens horaire.

AVERTISSEMENT

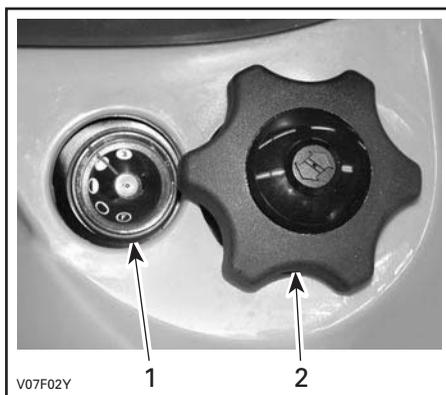
Arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.



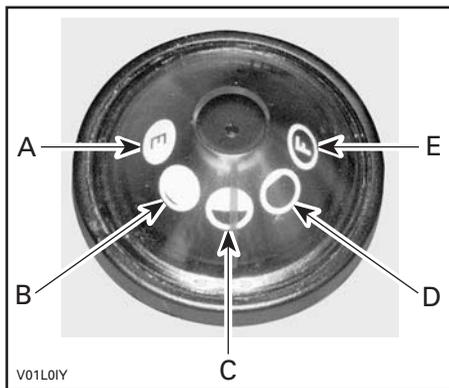
1. Bouchon du réservoir
2. Siège

10) Indicateur de niveau d'essence

Situé du côté gauche de l'aile arrière, cet instrument indique de façon approximative la quantité d'essence dans le réservoir.



1. Indicateur de niveau d'essence
2. Bouchon du réservoir

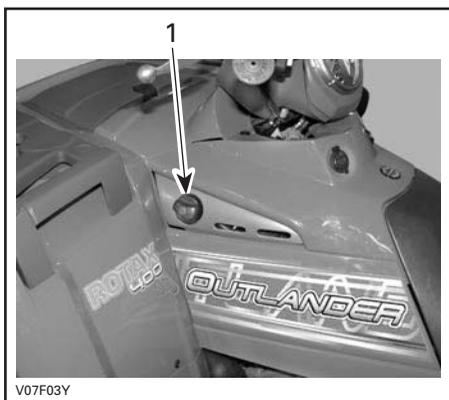


V01L01Y

- A. Vide
- B. 1/4
- C. 1/2
- D. 3/4
- E. Plein

11) Robinet d'essence

Ce robinet est sur le panneau de gauche, sous la console. Il s'agit d'une commande rotative à trois positions: «OFF», «ON» et «RES». Tourner le bouton pour aligner son aiguille sur «OFF», «ON» ou «RES».



V07F03Y

1. Aligner l'aiguille sur la position voulue

«OFF»

Coupe l'arrivée d'essence au carburateur.

ATTENTION: Mettre le robinet à «OFF» lorsque le VTT n'est pas utilisé ou pendant son transport.

«ON»

Permet à l'essence de se rendre au carburateur. C'est la position normale pendant la marche du véhicule.

«RES» (RÉSERVE)

Lorsqu'il n'y a plus d'essence dans le réservoir et que le robinet est à «ON», on dispose d'une réserve d'essence qu'on met en circuit en tournant le bouton à «RES». La réserve représente environ 12% du réservoir d'essence. N'utiliser cette position que si on manque d'essence à la position «ON».

Refaire le plein dans les plus brefs délais lorsqu'on utilise la réserve. Veiller ensuite à remettre le robinet à la position «ON».

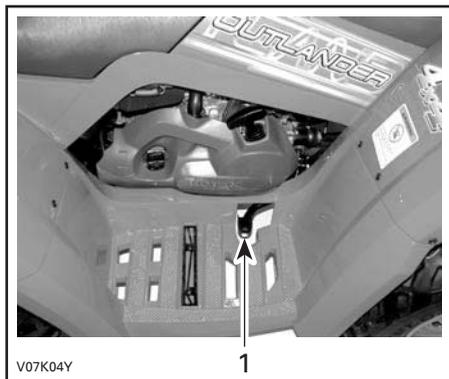
ATTENTION: Si le robinet d'essence n'est pas bien aligné sur la position «ON», son ouverture sera incomplète et l'alimentation sera insuffisante. S'assurer que le robinet est complètement ouvert pendant l'utilisation.

12) Pédale de frein

Cette pédale est adjacente au marchepied droit. Lorsqu'on l'enfonce, le frein arrière est serré. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner à sa position initiale. La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale, et dépend aussi du terrain.

REMARQUE: Le freinage arrière a aussi un effet sur les roues avant, par l'intermédiaire du groupe d'entraînement.

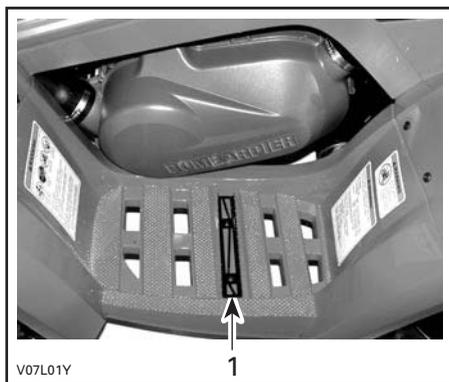
La pédale de frein actionne le frein arrière. Si le système de freinage principal fait défaut, on peut activer le frein arrière en appuyant sur la pédale de frein.



1. Pédale de frein

13) Repose-pied

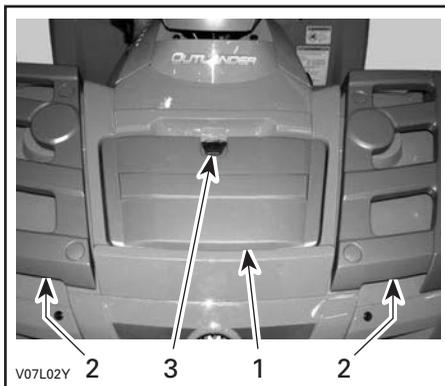
Situés sur les marchepieds, les repose-pieds maintiennent la stabilité des pieds du conducteur.



1. Repose-pied

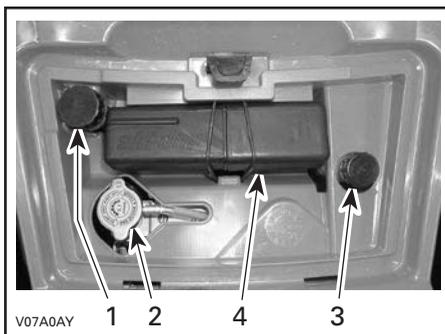
14) Panneau d'accès

Le panneau d'accès est sur l'aile avant, entre les porte-bagages avant. Pour ouvrir le panneau, tirer sur le loquet, puis soulever et enlever le panneau complètement.



1. Panneau d'accès
2. Porte-bagages avant
3. Loquet

Ce panneau permet d'accéder plus facilement au compartiment d'entretien. Ce dernier renferme des composants qui permettent l'entretien du véhicule: le réservoir de liquide de frein arrière, le bouchon du radiateur, le réservoir de liquide de refroidissement et les porte-fusibles (derrière la boîte à outils).

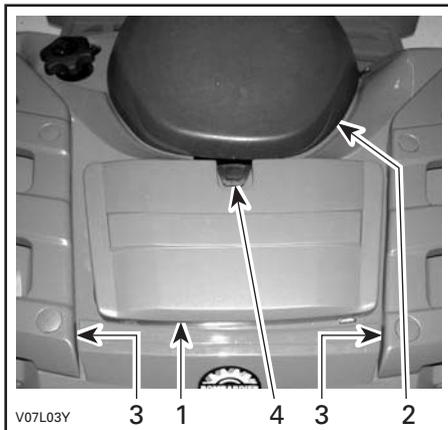


1. Réservoir de liquide de frein arrière
2. Bouchon de radiateur
3. Réservoir de liquide de refroidissement
4. Boîte à outils

15) Compartiment de rangement arrière

À l'arrière du véhicule, ce compartiment est commode pour transporter des effets personnels (bougies de rechange, trousse de premiers soins, etc.). Soulever le loquet puis, soulever doucement le couvercle et puis l'enlever.

Le compartiment comporte un bouchon de vidange. Lorsque nécessaire, enlever le bouchon pour évacuer tout liquide, puis réinstaller le bouchon.



1. Couvercle du compartiment de rangement arrière
2. Siège
3. Porte-bagages arrière
4. Loquet

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur est en marche, placer le levier sélecteur en position «P» avant d'ouvrir le compartiment de rangement. Ne jamais y laisser d'objets lourds ou fragiles mal arrimés. Accrocher les attaches du couvercle avant de démarrer le véhicule. Si on enlève le couvercle pour augmenter la contenance du compartiment, s'assurer que le contenu est bien arrimé et ne sera pas éjecté lorsque le véhicule roule à bonne vitesse en terrain cahoteux. Ralentir.

16) Loquet de siège

Situé sous l'extrémité arrière du siège, ce loquet permet d'enlever le siège pour accéder au compartiment-moteur.



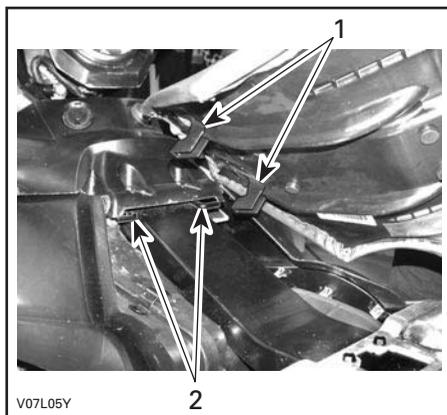
1. Loquet de siège

Dépose du siège

Pousser le loquet vers l'avant tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Tirer le siège vers l'arrière. Continuer de soulever jusqu'à ce que le siège se détache à l'avant, puis l'enlever complètement.

Pose du siège

Insérer les languettes avant du siège dans le crochet du châssis. Lorsque le siège est bien en place, le pousser fermement vers le bas pour enclencher le loquet.



1. Insérer ces languettes dans le crochet
2. Crochets

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier périodiquement la tige de verrouillage du siège et la serrer au besoin. S'assurer que le siège est bien enclenché avant de conduire le véhicule.

17) Porte-bagages avant/arrière

Situés sur le dessus du châssis à l'avant et à l'arrière, ces porte-bagages sont commodes pour transporter du matériel.

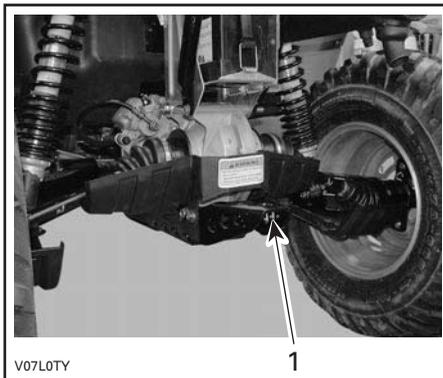
⚠ AVERTISSEMENT

Arrimer correctement le matériel au porte-bagages. Ne pas surcharger. S'assurer que la charge ne nuit pas au champ de vision ni à la direction. Ne transporter aucun passager.

Consulter la section FICHES TECHNIQUES pour connaître les charges admissibles et les recommandations de répartition du poids.

18) Attelage de remorque

Situé près de l'essieu arrière, cet attelage est commode pour poser une rotule de remorquage ou d'autres équipements. Installer une rotule de grosseur recommandée par le fabricant de la remorque. Consulter la section FICHES TECHNIQUES pour connaître les charges admissibles et les recommandations de remorquage.



1. Attelage de remorque

⚠ AVERTISSEMENT

Installer la rotule de la grosseur qui convient à l'équipement à remorquer.

REMARQUE: Suivre les instructions du fabricant pour fixer la rotule correctement.

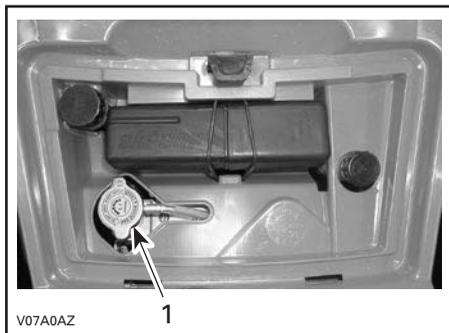
19) Bouchon de radiateur

Le bouchon est situé dans le compartiment d'entretien, sous le panneau d'accès.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud.

Pour retirer le bouchon de radiateur, appuyer dessus et tourner dans le sens antihoraire. Procéder dans l'ordre inverse pour l'installer.



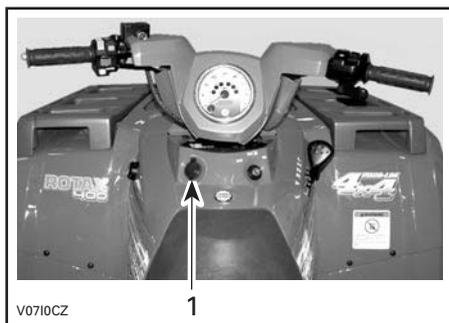
1. Bouchon de radiateur

20) Prise de courant 12 volts

Cette prise est sur la console.

Elle est commode pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.

Enlever le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettre le couvercle en place après utilisation afin de protéger la prise contre les intempéries.



1. Prise de courant

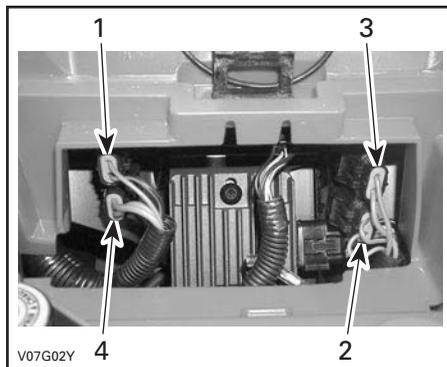
Ne pas dépasser la capacité nominale de la prise. Voir la section FICHES TECHNIQUES.

Il est possible d'utiliser une alimentation auxiliaire pour brancher des accessoires supplémentaires. Deux fils sont cachés dans le faisceau de fils à l'arrière du véhicule. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour plus de détails.

21) Fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles. Consulter la section ENTRETIEN pour plus de détails.

Les porte-fusibles sont dans le compartiment de service (derrière le la boîte à outils).



EMPLACEMENT DES FUSIBLES

1. Accessoires (15 A)
2. Ventilateur (15 A)
3. Principal (20 A)
4. Système de charge (30 A)

22) Boîte à outils

La boîte à outils est dans le compartiment d'entretien. Il comprend les outils pouvant servir à l'entretien de base et le *Guide du conducteur*.

Voici les outils compris dans la boîte:

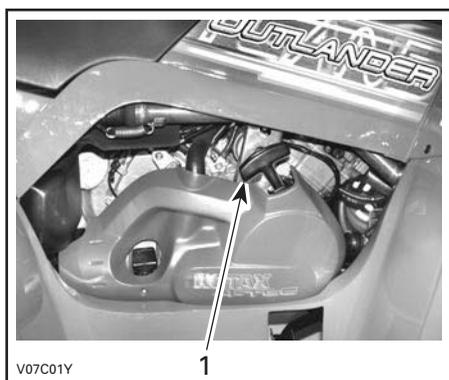
- pinces (1)
- tournevis (1)
- clé ouverte 10/13 mm (1)
- clé ouverte 15/17 mm (1)
- clé à douille 10/14 mm (1)
- clé à douille 16/18 mm (1)
- jauge de pression d'air (pneus) (1)
- clé Allen 3 mm (1)
- clé à amortisseur (1)
- fusible 30 A (1)
- fusible 20 A (1)
- fusible 15 A (1).

23) Poignée du démarreur à rappel

La poignée du démarreur à rappel sert à démarrer le moteur manuellement en cas de nécessité.

Procéder de la façon habituelle pour le démarrage en utilisant le démarreur à rappel plutôt que le démarreur électrique.

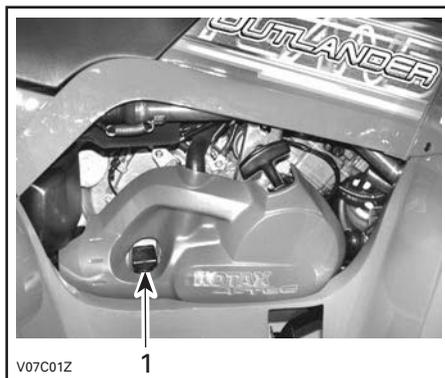
Il s'agit d'un dispositif à câble à rebobinage automatique, situé sur la droite du véhicule. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir, et continuer ensuite de tirer jusqu'à ce qu'on excède la **crête** de la course de compression (forte résistance de rotation), et tirer ensuite de façon vigoureuse. Relâcher la poignée lentement.



1. Poignée de démarreur à rappel

24) Jauge de niveau d'huile

La jauge est du côté gauche du moteur. Elle sert à vérifier le niveau d'huile dans le moteur.



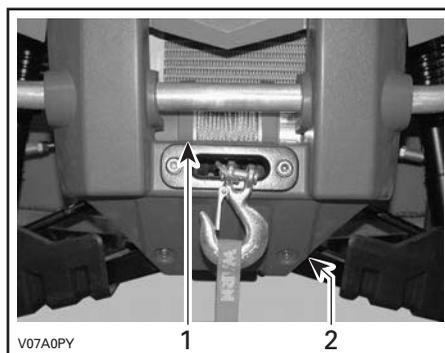
1. Jauge de niveau d'huile

Consulter la section LIQUIDES pour savoir comment vérifier le niveau d'huile.

25) Treuil

Modèles XT

Le treuil est derrière la plaque de protection avant.



1. Treuil
2. Plaque de protection avant

26) Interrupteur de commande du treuil

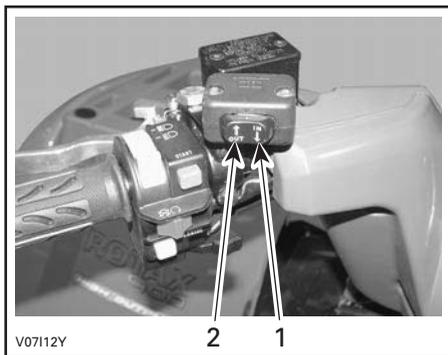
Modèles XT

L'interrupteur de commande du treuil se trouve du côté gauche du guidon.

Pour dérouler le câble du treuil, tourner l'interrupteur dans le sens antihoraire.

Pour ramener le câble du treuil, tourner l'interrupteur dans le sens horaire.

Consulter le *Manuel de l'utilisateur du treuil pour VTT* pour en savoir plus.



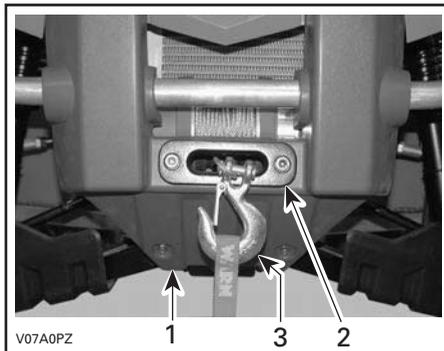
1. Pour ramener le câble
2. Pour dérouler le câble

27) Guide-câble

Modèles XT

Le guide-câble se trouve sur la plaque de protection avant.

Il sert à protéger le véhicule et à guider le câble à l'intérieur du treuil.



1. Plaque de protection avant
2. Guide-câble
3. Crochet

LIQUIDES

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

Cette section indique quels liquides sont recommandés et quelles opérations il faut faire pour en vérifier les niveaux. Consulter la section ENTRETIEN pour savoir comment remplacer les liquides.

Carburant

Essence recommandée

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb ou un mélange essence-alcool (gasohol) contenant moins de 10% d'éthanol ou de méthanol, disponibles dans la plupart des stations-service. L'essence doit avoir un indice d'octane de 87 ((R + M)/2) ou plus.

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, l'indice d'octane de la pompe correspond à (R + M)/2. La pompe porte généralement une étiquette qui le précise.

ATTENTION: Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

ATTENTION: Ne jamais mettre d'huile dans l'essence. Ce VTT est propulsé par un moteur quatre temps. L'huile doit être versée uniquement dans le carter du moteur.

Niveau d'essence

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

Huile à moteur et à transmission

Huile recommandée

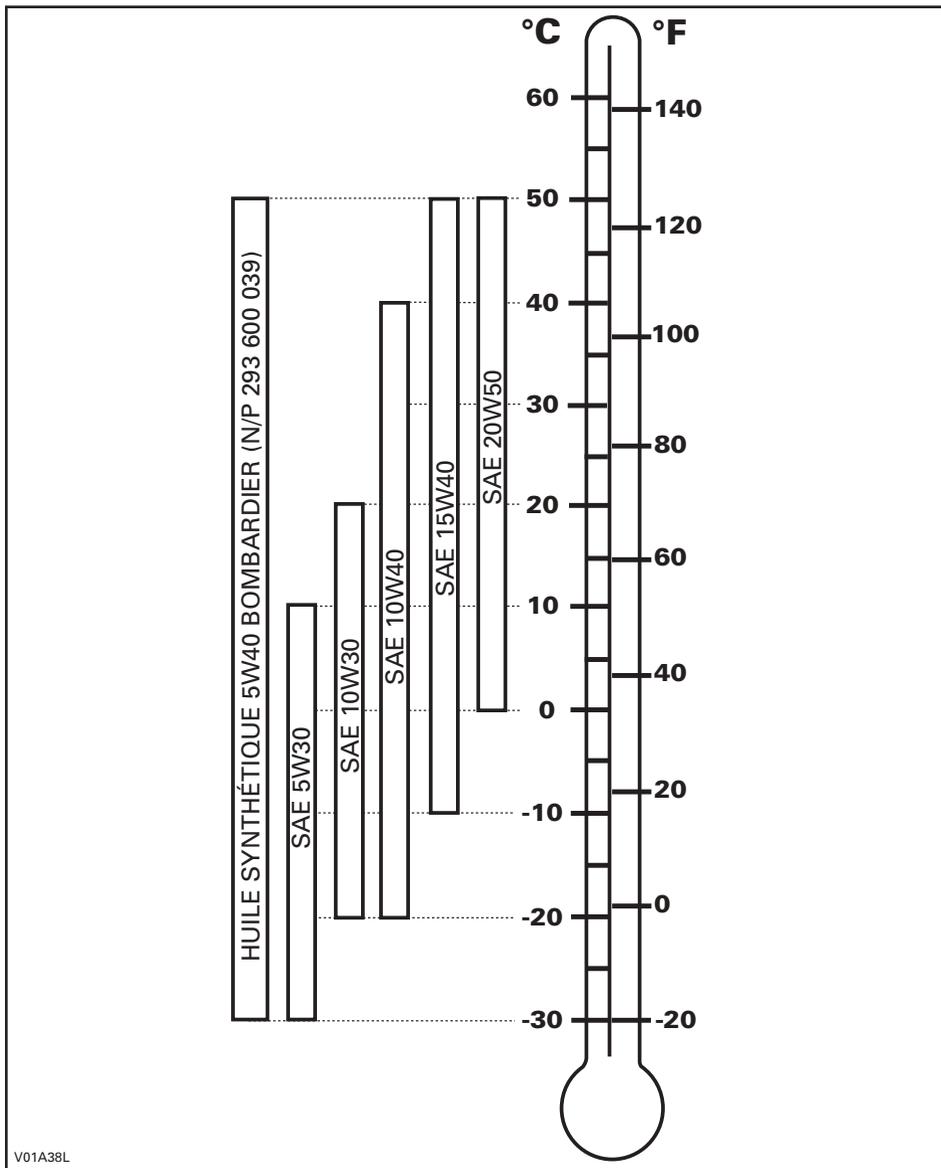
Utiliser une huile minérale pour moteurs quatre temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SG, SH ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile afin de s'assurer que les lettres SG, SH ou SJ sont présentes. N'utiliser que de l'huile détergente de première qualité.

REMARQUE: La même huile lubrifie le moteur et la transmission. Pour une meilleure performance globale et une meilleure protection contre l'usure, utiliser de l'huile synthétique Bombardier 5W40 (N/P 293 600 039).

Viscosité de l'huile

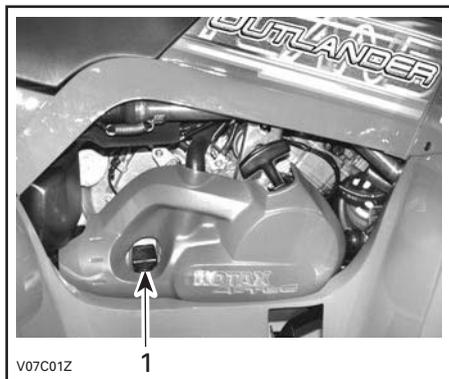
La viscosité SAE 5W30 est recommandée pour toutes les saisons.

Consulter cependant le tableau ci-après pour choisir la viscosité appropriée aux journées de canicule en été et de grand froid en hiver.



Niveau d'huile

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. Ne pas trop remplir. Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la transmission. Essayer tout déversement d'huile.

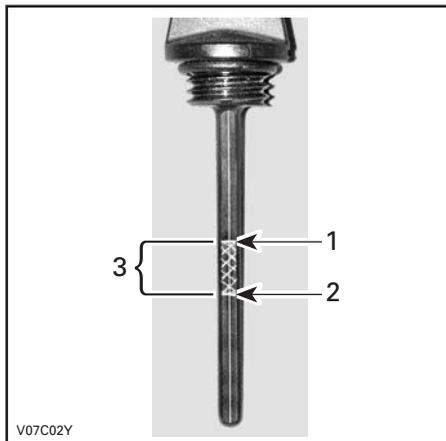


CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Jauge de niveau d'huile

Le véhicule sur une surface de niveau et le moteur étant froid et arrêté, vérifier le niveau d'huile comme suit:

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile, qui devrait être égal à ou près de la marque de maximum.



1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

4. Pour ajouter de l'huile, retirer la jauge. Mettre un entonnoir dans le goulot et remplir d'huile recommandée jusqu'à la marque supérieure. **Ne pas trop remplir.**

5. Bien visser la jauge.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène-glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

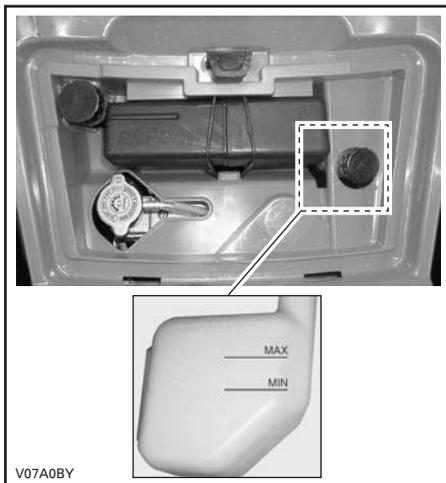
Le système de refroidissement doit être rempli avec un mélange d'eau et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel) ou avec un liquide de refroidissement pré-mélangé de Bombardier (N/P 293 600 038).

Niveau de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Enlever le panneau d'accès.



Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide doit se trouver entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C (68°F), celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter les déversements. **Ne pas trop remplir.**

Remettre en place et bien visser le bouchon. Remettre le panneau d'accès en place.

Si on ajoute du liquide de refroidissement dans le réservoir, vérifier aussi le niveau dans le radiateur. Ajouter du liquide au besoin.

AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a fréquemment besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Remplacement du liquide de refroidissement

Voir la section ENTRETIEN.

Liquide de frein

Liquide recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

ATTENTION: Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour obtenir un niveau approprié.

Niveau de liquide

Le véhicule sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans les réservoirs. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

Ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le remettre en place.

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Ne pas utiliser de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

REMARQUE: Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Réservoir de liquide de manette de frein

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau. Vérifier le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Inspecter l'état du soufflet de la manette. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.



Réservoir de liquide de pédale de frein



Batterie

Ce véhicule est muni d'une batterie sèche qui ne nécessite aucun entretien.

Nettoyage

Nettoyer les bornes de la batterie à l'aide d'une brosse métallique. Enduire les bornes de graisse diélectrique pour les protéger de la corrosion.

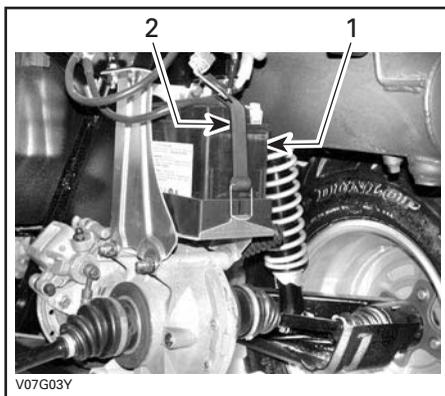
Dépose

Débrancher le câble (-) NOIR en premier, puis le câble (+) rouge.

AVERTISSEMENT

Toujours respecter cette séquence pour le démontage: débrancher le câble (-) NOIR d'abord.

Enlever les sangles, puis extraire la batterie du châssis.



1. Batterie
2. Sangle

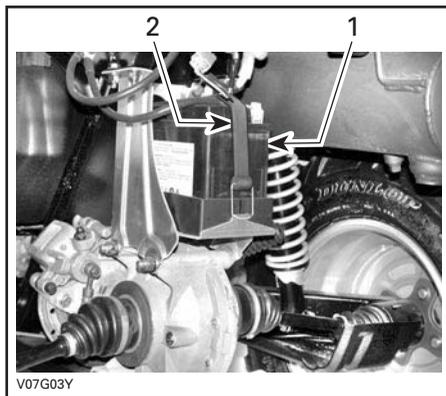
Installation

Remettre la batterie dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

Brancher le câble (+) ROUGE d'abord, puis le câble (-) NOIR. Toujours brancher le câble (+) ROUGE en premier.

REMARQUE: Placer le câble (-) NOIR entre les sangles et la batterie.



PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

ATTENTION: Ne jamais mettre d'huile dans l'essence. Ce VTT est propulsé par un moteur quatre temps. L'huile doit être versée uniquement dans le carter du moteur.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.** Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.

Courroie

Une courroie neuve requiert une période de rodage de 30 milles (50 km). Éviter d'accélérer ou de décélérer vigoureusement, de tirer une charge ou de circuler à plein régime.

Révision-10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. C'est pourquoi on recommande de faire réviser le véhicule par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier après les 10 premières heures d'utilisation ou dans les 30 jours suivant l'achat, le premier des deux prévalant. Par la même occasion, vous pourrez poser toutes les questions qui ont pu survenir durant les premières heures d'utilisation.

Cette vérification est aux frais du client.

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Il est primordial de faire la vérification de préutilisation avant d'utiliser le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Le fait de ne pas faire cette vérification pourrait causer des blessures graves et même la mort.

- Mettre le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne correctement.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent correctement.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir automatiquement à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. La manette et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- S'assurer que le levier sélecteur fonctionne, et le ramener ensuite à la position «P».
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur, de la transmission et du groupe d'entraînement présentent des fuites d'huile.
- S'assurer que le robinet de carburant est complètement ouvert (position ON).
- Nettoyer les phares et le feu arrière.
- S'assurer que le couvercle du compartiment d'entretien et du compartiment de rangement arrière sont correctement fixés.
- S'assurer que le siège est correctement fixé.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est correctement fixée aux porte-bagages.
- Si on tire une remorque ou tout autre équipement, s'assurer que celui-ci est conforme à la charge admissible de la flèche d'attelage et à la capacité de remorquage. S'assurer que la remorque est bien fixée.
- Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu lorsque le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.
- S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage, de l'interrupteur d'arrêt du moteur, des phares, du feu arrière et des voyants.
- Démarrer le moteur et avancer de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.
- Vérifier le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices (modèles 4 x 4).

Corriger tout problème décelé. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier s'il y a lieu.

CONSIGNES D'UTILISATION

Généralités

Le moteur ne démarre que si le levier sélecteur est en position «P» ou «N».

REMARQUE: Pour plus de commodité, un dispositif de neutralisation permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyer de façon continue sur la manette de frein, ou encore sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage.

Pour démarrer le moteur, mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur en position «RUN», mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON», puis appuyer sur le bouton de démarrage.

Démarrage à froid

Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et tourner la clé à «ON».

REMARQUE: Ne pas oublier de mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur en position «RUN».

Par temps froid, c'est-à-dire sous 0°C (32°F), placer le levier d'étrangleur en position ouverte.



1. Position ouverte

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre.

ATTENTION: Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage plus de 30 secondes. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Prendre garde de mettre la batterie à plat.

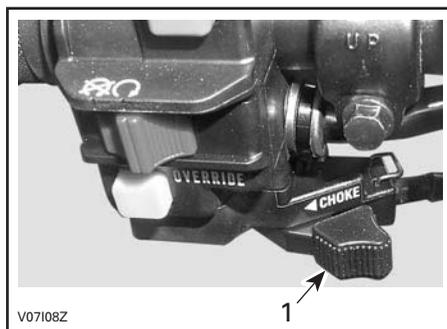
REMARQUE: On peut utiliser l'accélérateur pour faciliter le démarrage du moteur. Appuyer légèrement sur la manette d'accélérateur; pas trop, sinon l'étrangleur ne sera pas activé.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

Après quelques secondes, ramener graduellement le levier d'étrangleur vers une position intermédiaire jusqu'à ce que le moteur atteigne un régime normal.

REMARQUE: Un usage excessif de l'étrangleur peut noyer le moteur et rendre le démarrage plus difficile. Consulter la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

Lorsque le moteur est chaud, ramener le levier en position fermée et relâcher les freins.



1. Position fermée

Démarrage à chaud

Procéder tel que décrit précédemment mais sans étrangleur. Si le moteur ne démarre pas après 2 tentatives de 5 secondes avec le démarreur électrique, placer le levier d'étrangleur à une position intermédiaire. Démarrer le moteur sans actionner l'accélérateur. Après quelques secondes, ramener le levier d'étrangleur en position fermée.

Démarrage manuel d'urgence

AVERTISSEMENT

Mettre le levier sélecteur à la position «P» ou «N» avant de démarrer le moteur manuellement.

Un mécanisme de démarrage manuel est prévu en cas de panne du système de démarrage électrique.

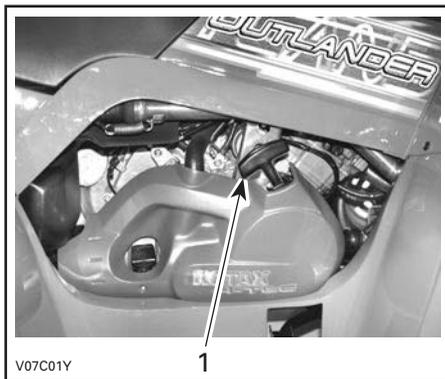
Procéder de la façon décrite précédemment, mais en utilisant le démarreur à rappel.

Tenir fermement la poignée du démarreur à rappel, puis tirer lentement jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir.

Continuer jusqu'à ne plus sentir de résistance, puis relâcher la poignée.

Empoigner de nouveau la poignée du démarreur et lancer le moteur.

Recommencer du début au besoin.



1. Tenir fermement la poignée du démarreur à rappel et tirer vigoureusement

Pour arrêter le moteur

AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule sur une surface inclinée.

Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.

Actionner le frein de stationnement à l'aide du loquet de la manette de frein.

Mettre le levier sélecteur à «P».

Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à «OFF».

Mettre la clé de contact à «OFF».

Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

Changer de vitesse

Laisser le moteur tourner au ralenti pour le réchauffer.

Serrer les freins et sélectionner la gamme de vitesse voulue («H» ou «L»).

REMARQUE: Les freins doivent être serrés pour qu'on puisse mettre le levier sélecteur en position «P».

Relâcher les freins.

ATTENTION: S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser le VTT.

Appuyer graduellement la manette d'accélérateur afin d'augmenter le régime moteur et ainsi enclencher la transmission à changement de vitesse continu.

Inversement, lorsque la manette d'accélérateur est relâchée, le régime moteur diminue.

Utilisation de la marche arrière

ATTENTION: Lorsqu'on passe de la marche avant à la marche arrière ou vice versa, immobiliser le véhicule et serrer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

Les mêmes consignes que pour les CHANGEMENTS DE VITESSE (voir plus haut) s'appliquent, sauf que le levier sélecteur doit être placé à «R».

Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices

Modèles 4 x 4

Activer ou désactiver le mode 4 roues motrices quand le véhicule est arrêté.

ATTENTION: Le véhicule doit être arrêté pour enclencher ou déclencher le sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices. Le véhicule peut subir des dommages mécaniques si le sélecteur est enclenché ou déclenché lorsqu'il est en mouvement.

ATTENTION: Si les roues arrière patinent, relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur tourne au ralenti avant de sélectionner le mode 4 roues motrices.

Le mode 4 roues motrices est activé lorsque le sélecteur se trouve vers le bas.



MODE 4 ROUES MOTRICES

Pour désactiver le mode 4 roues motrices, appuyer sur le sélecteur 2 roues motrices.



MODE 2 ROUES MOTRICES

Quand le sélecteur est à la position 2 roues motrices, le véhicule est en mode 2 roues motrices en tout temps.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Moteur noyé

Lorsque le moteur ne démarre pas après plusieurs tentatives, il peut être noyé. Procéder alors comme suit.

Tourner l'interrupteur d'allumage à la position «ON» et s'assurer que l'étrangleur est fermé.

S'assurer que le levier sélecteur est à la position «P».

Appuyer à fond sur l'accélérateur tout en démarrant le moteur.

Dès que le moteur démarre, relâcher l'accélérateur. Ne pas emballer le moteur.

Si le moteur ne démarre toujours pas:

Nettoyer le pourtour du capuchon de bougie et le retirer. Enlever la bougie (les outils nécessaires sont dans la boîte à outils).

AVERTISSEMENT

Porter des verres de protection et des gants lorsqu'on nettoie le puits de bougie.

Actionner le démarreur à quelques reprises. Verser une petite quantité d'huile à moteur dans le cylindre (l'équivalent du bouchon d'une pinte d'huile). Ensuite, installer une nouvelle bougie si possible ou une bougie propre et sèche.

Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut. Si le moteur est encore noyé, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Surchauffe du moteur

Si le moteur surchauffe et que le voyant s'allume, essayer ce qui suit:

Vérifier et nettoyer les ailettes du radiateur. Voir la section ENTRETIEN.

AVERTISSEMENT

Le radiateur peut être brûlant. Porter des gants ou laisser refroidir le radiateur.

Réduire la vitesse du véhicule, mais essayer de le maintenir en mouvement pour assurer la circulation d'air au radiateur. Si le moteur surchauffe toujours après environ une minute, arrêter le véhicule et mettre le levier sélecteur à «P». Éteindre le moteur.

Placer l'interrupteur d'allumage à «ON» (**NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR**). Le radiateur refroidira grâce au ventilateur du radiateur.

Laisser le moteur refroidir. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et refaire le plein si possible.

AVERTISSEMENT

Ne jamais remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier dans les plus brefs délais.

Entretien d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plages, mise à l'eau de bateau, etc.), il est impératif de le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser le lubrifiant BOMBARDIER LUBE (N/P 293 600 016). Cette opération doit être faite à la fin de chaque journée d'utilisation.

Lorsque le véhicule est utilisé dans la boue, il est recommandé de le rincer pour le protéger, ainsi que ses composants, et pour maintenir la propreté du feu arrière et des phares.

REMARQUE: Ne jamais utiliser un boyau à pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION (avec un boyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait entraîner des dommages électriques ou mécaniques.

Capotage

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, le remettre dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues) et attendre 3 à 5 minutes avant de démarrer le moteur. Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein au besoin avant de démarrer le moteur. Si le voyant de pression d'huile reste allumé une fois qu'on a démarré, arrêter le moteur et consulter un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier dès que possible.

Submersion du véhicule

Si le véhicule est submergé, on devra se rendre dès que possible chez un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier. **NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR!** Le VTT peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si on ne suit pas les bonnes directives de redémarrage.

Entreposage et préparation présaisonnière

AVERTISSEMENT

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier tel que prescrit dans le TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus d'un mois, il importe de le remiser correctement.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le VTT après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour connaître les consignes appropriées.

CHARGEMENT ET TRANSPORT

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

Chargement

⚠ AVERTISSEMENT

La maniabilité, la stabilité et la distance de freinage sont influencées lorsqu'on utilise un véhicule chargé. Donc, il est important de bien répartir la charge. Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Toujours s'assurer que la charge est bien fixée et bien répartie sur le ou les supports ou dans la boîte de rangement arrière avant d'utiliser le véhicule. User de prudence en réduisant sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner. Fixer la charge le plus bas possible sur les supports pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident et des blessures graves, y compris le décès.

Lorsqu'on veut transporter une charge sur le véhicule, respecter les charges maximales suivantes.

CHARGE MAXIMALE PERMISE: 230 kg (500 lb)

(comprend le poids du conducteur, de toute autre charge et de tout accessoire ajouté)



Transport

Lorsqu'on transporte le VTT, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

AVERTISSEMENT



V00A174

Ne jamais basculer le VTT pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).

Placer le robinet d'essence à la position «OFF».

Mettre le levier sélecteur à la position «P» et serrer le frein de stationnement.

Arrimer le véhicule par le pare-chocs à l'avant et à l'arrière.

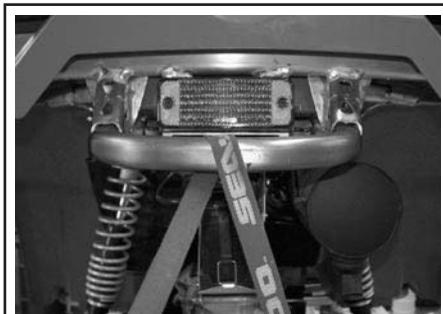
ATTENTION: L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

Arrimage à l'avant



V07A0EY

Arrimage à l'arrière



V07A0FY

AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer ce VTT derrière une voiture ou tout autre véhicule. Se servir d'une remorque.

INFORMATION SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel. Si on ne connaît pas les méthodes de réglage et les pratiques d'entretien sécuritaires, s'adresser à son concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN	VERIF. APRES 10 h D'UTILISATION OU 185 mi (300 km) ①	TOUTES LES				À EFFECTUER PAR
		25 h OU AUX 470 mi (750 km)	50 h OU AUX 930 mi (1500 km)	100 h, TOUS LES ANS OU AUX 1865 mi (3000 km)	200 h, TOUS LES 2 ANS OU AUX 3730 mi (6000 km)	
I: Inspecter, vérifier, nettoyer, régler, lubrifier, remplacer au besoin N: Nettoyer L: Lubrifier R: Remplacer						
MOTEUR/TRISSION						
Huile à moteur/à transmission et filtre ④	R		R			CLIENT
Nettoyage du tamis à huile à moteur/à transmission					N	CONCESS.
Réglage des soupapes	I			I		CONCESS.
Fixations des supports de moteur	I			I		CONCESS.
Échappement	I			I		CONCESS.
Pare-étincelles				N		CLIENT
État des joints d'étanchéité	I			I		CONCESS.
Liquide de refroidissement ④	I			②	R	CLIENT
Essai de pression du bouchon de radiateur/du système de refroidissement	I				I	CONCESS.
État/propreté du radiateur (ailettes du radiateur) ③	I		I			CLIENT
Courroie d'entraînement				I		CLIENT
État/propreté des poulies motrice et menée				N		CONCESS.
Propreté et étanchéité du conduit d'admission/de sortie d'air de la transmission à changement de vitesse continu	I		I			CONCESS.
État du câble de démarreur à rappel				I		CONCESS.
SYSTÈME D'ALIMENTATION						
Filtre à air ④		N ③		R ③		CLIENT
Conduits de carburant et raccords	I			I		CONCESS.
Tamis du réservoir de carburant					R	CONCESS.
Carburateur	I			I		CONCESS.
Robinet à piston du carburateur				I		CONCESS.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE						
Bougie	I			R		CONCESS.
Connexions de la batterie	I		I			CLIENT
Faisceaux de câblage, câbles et conduits	I			I		CONCESS.
État de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage et de l'interrupteur d'arrêt du moteur ④	I			I		CLIENT
État du système d'éclairage (forte/faible intensité, feu de freinage, visée du faisceau des phares, etc.) ④	I			I		CLIENT

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN	VÉRIF. APRÈS 10 h D'UTILISATION OU 185 mi (300 km) ①	TOUTES LES				À EFFECTUER PAR
		25 h OU AUX 470 mi (750 km)	50 h OU AUX 930 mi (1500 km)	100 h, TOUS LES ANS OU AUX 1865 mi (3000 km)	200 h, TOUS LES 2 ANS OU AUX 3730 mi (6000 km)	
I: Inspecter, vérifier, nettoyer, régler, lubrifier, remplacer au besoin N: Nettoyer L: Lubrifier R: Remplacer						
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT						
Soufflets d'arbre d'entraînement avant et arrière et protecteurs ④	I	I				CLIENT
Joint d'arbre d'entraînement arrière			I			CONCESS.
Joint d'arbre de transmission arrière (raccords de graissage)	I		L			CONCESS.
État des roulements de roue				I		CLIENT
Huile du différentiel avant et arrière, joints et reniflards	I		I		R	CONCESS.
DIRECTION/COMMANDE						
Dispositif de fixation du guidon				I		CONCESS.
Levier, logement et câble d'accélérateur ④	I		I			CLIENT
Câble de l'étrangleur ④	I		I			CLIENT
Système de direction ③	I			I		CONCESS.
Rotules de barre d'accouplement			I			CONCESS.
Écrous de roue et goujons	I		I			CLIENT
Usure et pression des pneus ④	LORS DE CHAQUE RANDONNÉE					CLIENT
Parallélisme des roues avant	I			I		CONCESS.
SUSPENSION						
Bras longitudinaux ④				I		CONCESS.
Amortisseurs ④			I			CONCESS.
Bras triangulaires			I			CLIENT
FREINS						
Liquide de frein avant/arrière ④	I	I			R ⑤	CLIENT
Plaquettes de frein		I				CLIENT
Système de freinage (disques, canalisations, etc.)				I		CLIENT
CARROSSERIE/CHÂSSIS						
Compartiment-moteur	N		N			CLIENT
Châssis				I		CONCESS.
État de l'attelage et de la rotule (s'il y a lieu)	I		I			CLIENT
Fixations du châssis			I			CLIENT
Fixations du siège	LORS DE CHAQUE RANDONNÉE					CLIENT
Nettoyage et protection du véhicule			N			CLIENT

① Doit être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

② Toutes les 100 heures, vérifier l'efficacité du liquide de refroidissement.

③ Plus souvent lorsqu'on en fait l'usage dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés ou boueux ou encore en condition mouillée.

④ Élément d'inspection de préutilisation.

⑤ À être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

ENTRETIEN

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

⚠ AVERTISSEMENT

À moins d'indication contraire, le moteur doit être arrêté pendant les opérations d'entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

On doit poser des dispositifs de verrouillage neufs (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.).

Les rubriques suivantes décrivent les opérations d'entretien que le propriétaire peut faire lui-même s'il le désire. Les autres opérations indiquées au tableau d'entretien doivent être confiées à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

REMARQUE: Cette section explique entre autres comment remplacer les liquides. Consulter la section LIQUIDES pour savoir comment vérifier les niveaux et les rétablir.

Moteur/transmission

Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. La vidange devrait être faite lorsque le moteur est tiède.

⚠ AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être brûlante. Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon de vidange d'huile ni le couvercle du filtre à huile lorsque le moteur est chaud. Attendre que l'huile soit tiède.

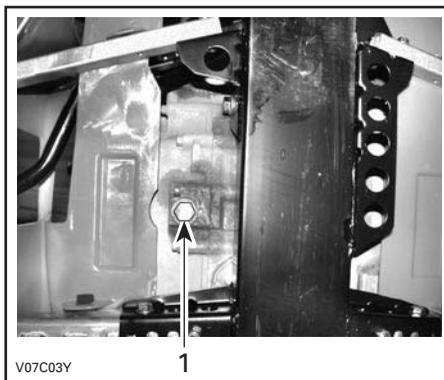
S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Enlever la jauge d'huile.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange d'huile.

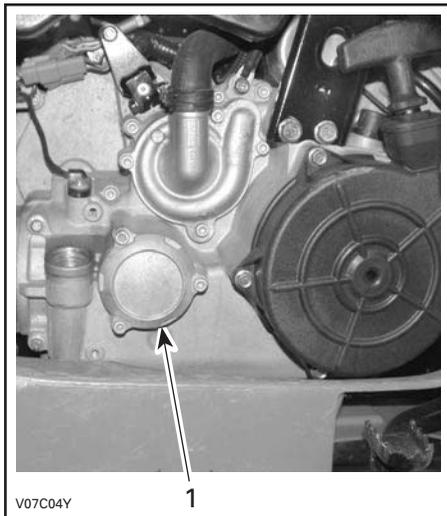


1. Bouchon de vidange d'huile

Attendre suffisamment longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre à huile.

Enlever le couvre-moteur droit.

Dévisser le couvercle du filtre à huile.



1. Couvercle du filtre à huile

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

REMARQUE: Vérifier le joint torique du couvercle et le remplacer au besoin.

Essuyer tout déversement d'huile sur le moteur.

Changer le joint d'étanchéité du bouchon de vidange. Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon en place. Remplir au niveau approprié avec une huile recommandée. Pour connaître la contenance du carter, consulter la section FICHES TECHNIQUES.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes. S'assurer que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêter le moteur. Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifier ensuite le niveau d'huile. Remplir au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Nettoyage du tamis d'huile

Nettoyer le tamis d'huile toutes les 200 heures, aux 2 ans ou tous les 6000 km (3730 mi).

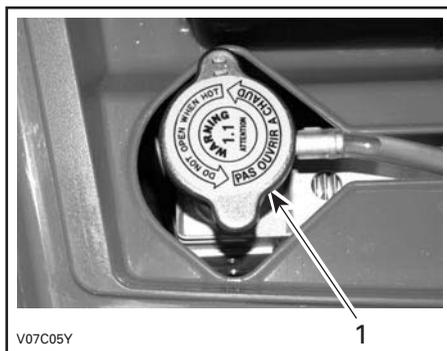
S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Remplacement du liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur ni desserrer le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

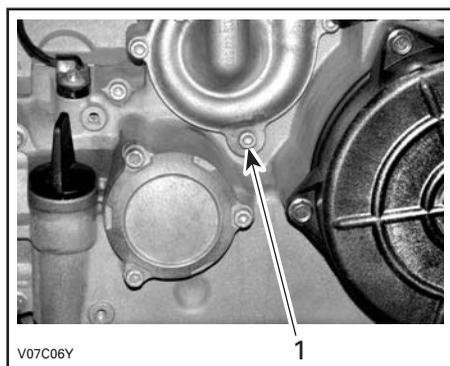
Ouvrir le panneau d'accès et retirer le bouchon du radiateur.



1. Bouchon du radiateur

Retirer le couvre-moteur du côté droit du véhicule.

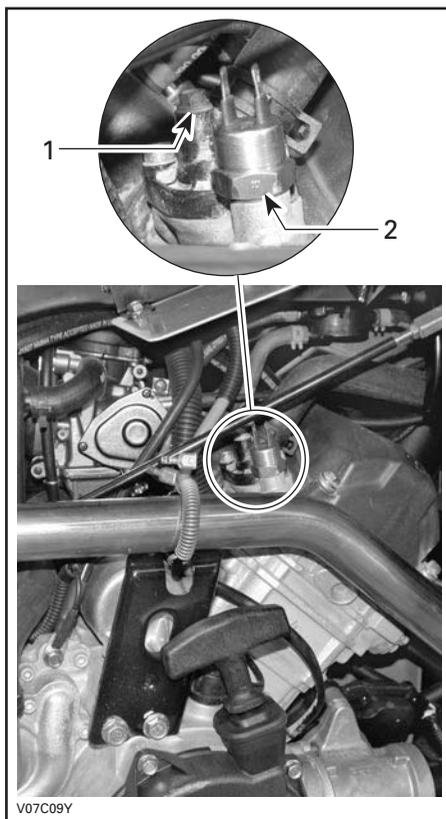
Dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidanger le liquide dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement

REMARQUE: Ne pas dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement complètement.

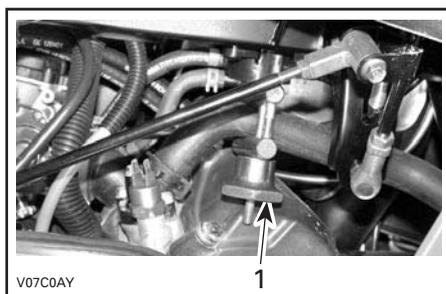
Débrancher les connecteurs de la sonde de température du moteur, puis dévisser la vis de purge sur le dessus du logement du thermostat.



1. Vis de purge
2. Sonde de température du moteur

Vidanger complètement le système et réinstaller le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Installer un grand pince-boyau (N/P 529 032 500) sur le boyau entre le radiateur et le logement du thermostat.



1. Pince-boyau

Remplir le radiateur jusqu'à ce que le liquide de refroidissement déborde de l'orifice du logement de thermostat. Installer la vis de purge puis enlever le pince-boyau.

Continuer de remplir le radiateur.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et en ajouter au besoin.

Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du radiateur. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin.

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Appuyer sur l'accélérateur deux ou trois fois. Ajouter ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Remettre le bouchon du radiateur. Vérifier si les connexions présentent des fuites et s'il y a suffisamment de liquide de refroidissement dans le réservoir.

Courroie d'entraînement

Pour vérifier la courroie d'entraînement, enlever le couvercle de la transmission à changement de vitesses continu du côté gauche du véhicule.

Mesurer et vérifier la courroie d'entraînement. Si la largeur de la courroie d'entraînement est égale ou inférieure à 30 mm (1-3/16 po), ou si la courroie présente des parties aplaties, des fissures ou si elle est endommagée, contacter un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour la remplacer.

Réglage des soupapes

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour le réglage des soupapes.

Si le jeu est insuffisant, il y aura perte de puissance et les soupapes pourraient être endommagées. S'il y a trop de jeu, le moteur sera bruyant.

Pare-étincelles

Le silencieux doit être purgé périodiquement de toute accumulation de calamine.

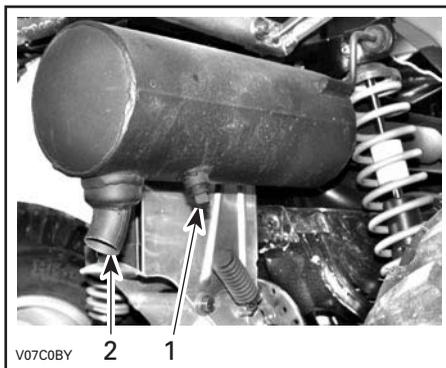
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser tourner le moteur dans un endroit clos. Ne jamais effectuer cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant. S'assurer de l'absence de matières combustibles à proximité. Porter des verres de protection et des gants. Ne jamais se placer derrière le véhicule lorsqu'on purge l'échappement. Respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

Choisir un lieu bien aéré et s'assurer que le silencieux est froid.

Placer le levier sélecteur à «P».

Enlever le bouchon de purge du silencieux.



1. Bouchon de purge
2. Silencieux

Bloquer l'extrémité du silencieux avec un chiffon, puis démarrer le moteur.

Augmenter momentanément le régime du moteur plusieurs fois afin de chasser du silencieux la calamine accumulée.

Arrêter le moteur et laisser refroidir le silencieux.

Remettre le bouchon de purge.

Radiateur

Vérifier périodiquement si le radiateur est propre.



1. Radiateur

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Ou bien se servir d'un boyau d'arrosage.

AVERTISSEMENT

Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Laisser d'abord le radiateur refroidir.

ATTENTION: Soyez prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utiliser aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **SI ON UTILISE UN BOYAU POUR LES LAVER, S'ASSURER QUE LA PRESSION D'EAU EST FAIBLE. NE JAMAIS UTILISER UN BOYAU HAUTE PRESSION.**

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour qu'il vérifie l'efficacité du système de refroidissement.

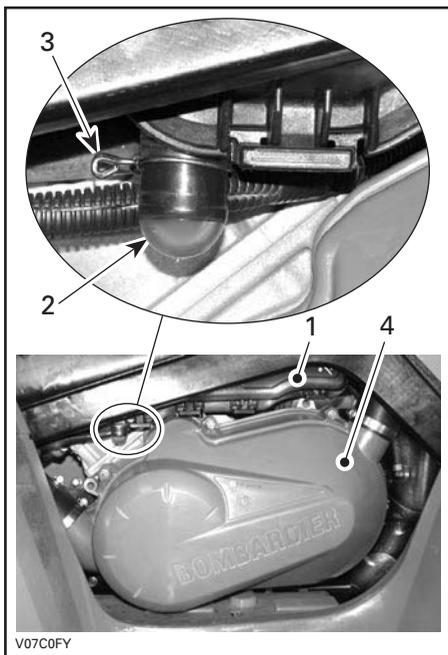
Carburateur

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour qu'il vérifie et nettoie le système d'alimentation une fois par an.

Système d'admission d'air

Nettoyage et vidange du filtre à air

Vérifier périodiquement si le tube de vidange du boîtier de filtre à air contient de l'eau ou des dépôts.



1. Boîtier de filtre à air
2. Tube de vidange
3. Fixation
4. Couvercle de la transmission à changement de vitesses continu

REMARQUE: Si le véhicule est utilisé dans un milieu poussiéreux, faire cette inspection plus souvent que ce que le TABLEAU D'ENTRETIEN recommande.

Si on découvre de l'eau ou des dépôts, presser et enlever la fixation. Sortir le tube de vidange.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur si on découvre de l'eau dans le tube de vidange.

Si on découvre de l'eau ou des dépôts, inspecter, sécher ou remplacer le filtre à air selon son état.

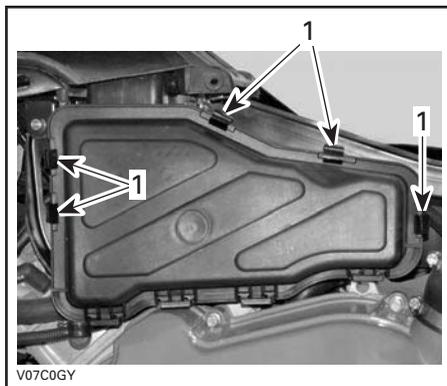
Enlever le filtre à air comme suit.

Dépose du filtre à air

ATTENTION: Ne jamais enlever ni modifier les composants du boîtier de filtre à air. Cela peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. La carburation du moteur est réglée spécifiquement en fonction de ces composants.

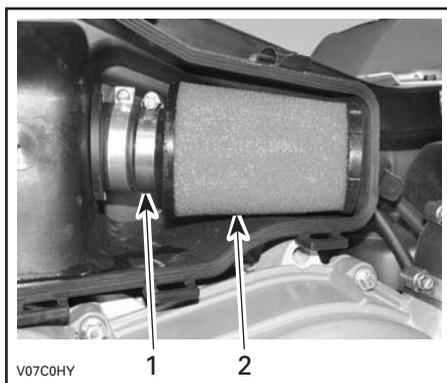
Enlever le siège.

Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Dégager les fixations

Desserrer la fixation et enlever le filtre à air.



1. Fixation
2. Filtre à air

Verser une solution nettoyante (N/P 293 600 059 ou l'équivalent) dans un seau et y mettre le filtre à tremper.

Pendant que le filtre trempe dans la solution nettoyante, nettoyer le boîtier de filtre à air.

Rincer le filtre à l'eau tiède pour enlever la solution nettoyante.

Laisser ensuite le filtre sécher complètement.

Une fois le filtre sec, huiler avec de l'huile pour filtre à air (N/P 293 600 058 ou l'équivalent).

Installation du filtre à air

Bien remettre les pièces enlevées; suivre l'ordre inverse de leur dépose.

Système électrique

Batterie

AVERTISSEMENT

Ne jamais charger la batterie quand elle est en place dans le véhicule.

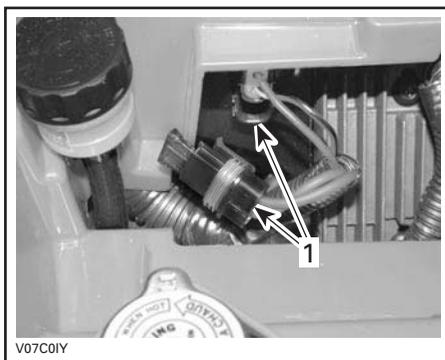
Nettoyer les bornes de la batterie avec une brosse métallique. Enduire les bornes de graisse diélectrique pour les protéger de l'oxydation.

Fusibles

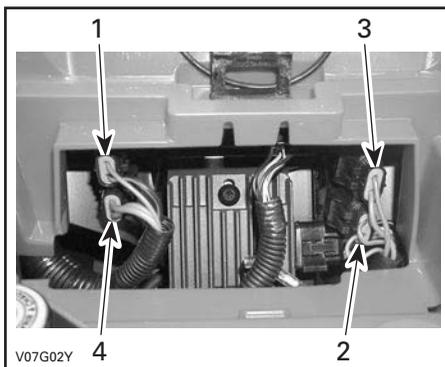
Si un fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même puissance.

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible d'une capacité supérieure, car cela pourrait causer des dommages importants.

Les fusibles sont situés dans le compartiment d'entretien, derrière la boîte à outils.

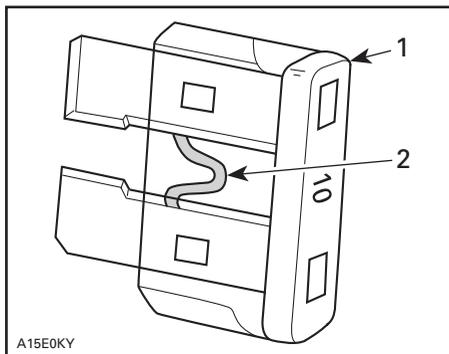


1. Porte-fusibles



1. Accessoires (15 A)
(prise de courant et alimentation auxiliaire)
2. Ventilateur (20 A)
3. Principal (20 A)
4. Système de charge (30 A)

Pour retirer un fusible, enlever le couvercle du porte-fusibles puis tirer simplement dessus. Vérifier si le filament est fondu.



TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

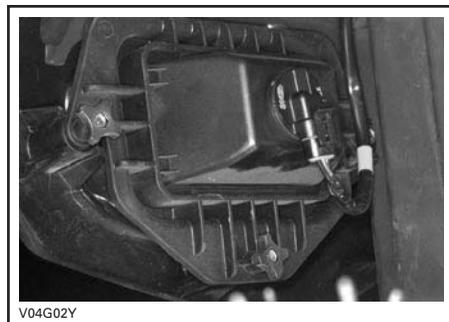
Remplacement des ampoules

Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après son remplacement.

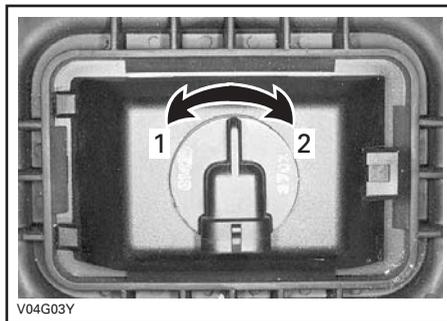
Phares

ATTENTION: Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts; cela réduit sa durée de vie. Si on a touché à la partie de verre, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique, qui ne laissera aucun film gras sur l'ampoule.

Débrancher le connecteur de l'ampoule.



Tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire puis retirer le phare.

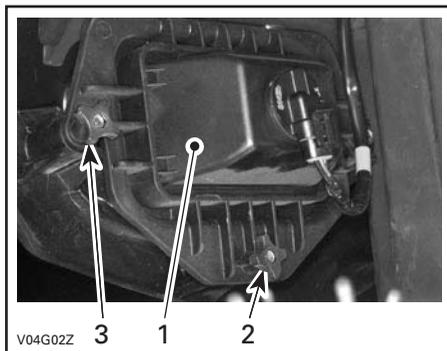


1. Déverrouiller
2. Verrouiller

Bien remettre les pièces enlevées; suivre l'ordre inverse de leur dépose.

Régler le faisceau lumineux comme suit:

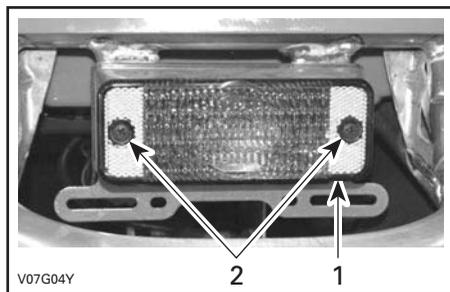
Tourner les boutons pour régler la hauteur du faisceau et son orientation latérale au besoin. Régler les deux phares de la même manière.



1. Couvercle du phare
2. Réglage en hauteur du faisceau
3. Réglage latéral du faisceau

Feu arrière

Dévisser les vis de la lentille pour accéder à l'ampoule.



1. Lentilles
2. Vis

Enfoncer l'ampoule dans sa douille et, tout en maintenant une pression, la tourner dans le sens antihoraire pour la retirer.

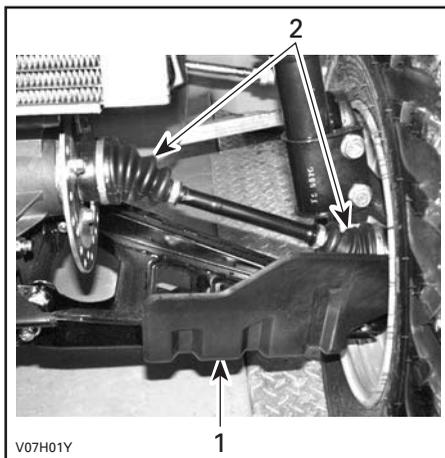
Poser l'ampoule neuve en l'enfonçant d'abord dans sa douille, puis maintenir une pression tout en la tournant dans le sens horaire.

Groupe d'entraînement

Soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement

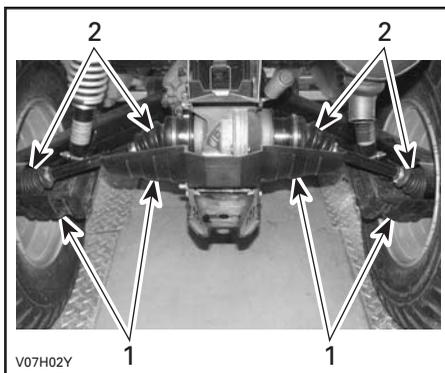
Inspection

Inspecter les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement. Vérifier si les protecteurs sont endommagés ou s'ils frottent contre les arbres. Vérifier si les soufflets sont fissurés, déchirés, s'il y a fuite de graisse, etc. Au besoin, réparer ou remplacer les pièces endommagées.



MODÈLES 4 x 4 — AVANT DU VÉHICULE

1. Protecteur d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement



TOUS LES MODÈLES — ARRIÈRE DU VÉHICULE

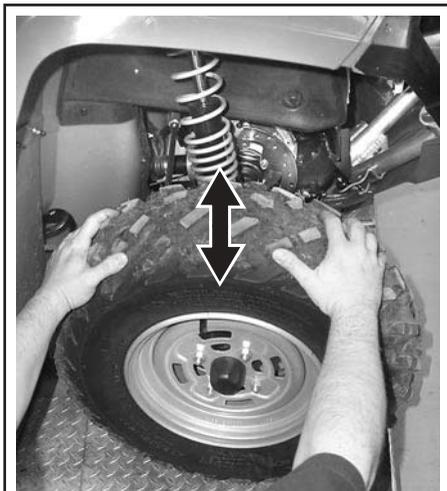
1. Protecteur d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement

Roue

Il faut parfois retirer les écrous de roue et enduire les goujons de lubrifiant antigrippage pour faciliter une éventuelle dépose. Cela est particulièrement important lorsqu'on utilise le véhicule à proximité d'eau salée ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, lubrifier et resserrer.

État des roulements de roue

Tenir la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir le jeu. Si l'on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.



V07H03Y

Pneus et roues

Pression des pneus

AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, on recommande d'employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont «froids», c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la boîte à outils.

PRESSION DES PNEUS		
	AVANT	ARRIÈRE
RECOMMANDÉE	28 kPa (4 lb•po ²)	31 kPa (4.5 lb•po ²)
MINIMUM	24 kPa (3.5 lb•po ²)	28 kPa (4 lb•po ²)

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

État des pneus et des roues

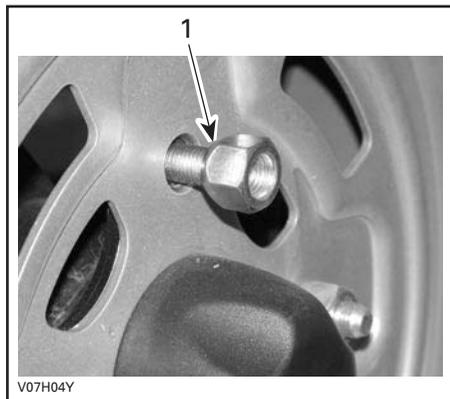
Vérifier si les pneus sont endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas permuter les pneus car les pneus avant et arrière sont de taille différente. Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Dépose d'une roue

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule. Placer un support sous le véhicule. Dévisser les écrous, puis enlever la roue.

Au moment de remettre la roue, appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets. Serrer les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis serrer finalement à 70 N•m (52 lb•pi).



V07H04Y

1. Côté conique de l'écrou

ATTENTION: Utiliser les écrous de roue recommandés (N/P 250 100 039). D'autres écrous risquent d'endommager la jante.

Systèmes de direction/ de commande

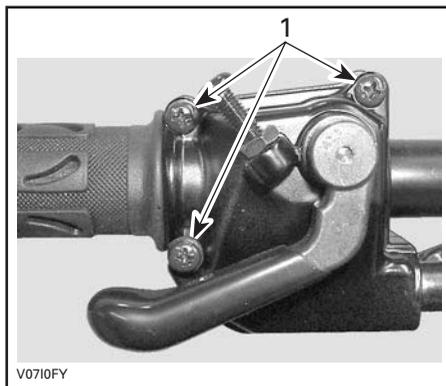
Lubrification du câble d'accélérateur

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec du lubrifiant pour câbles Bombardier (N/P 293 600 041) ou un lubrifiant équivalent.

AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un autre lubrifiant pourrait empêcher le bon fonctionnement de l'accélérateur/du câble.

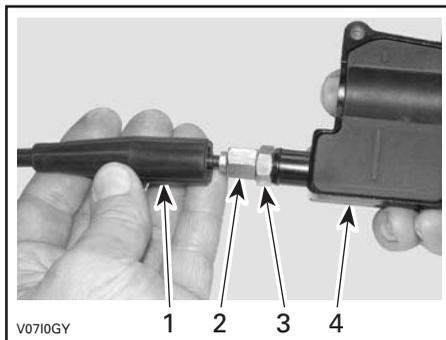
Ouvrir le logement de la manette d'accélérateur.



V07I0FY

1. Enlever ces vis

Séparer la manette. Glisser le protecteur vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



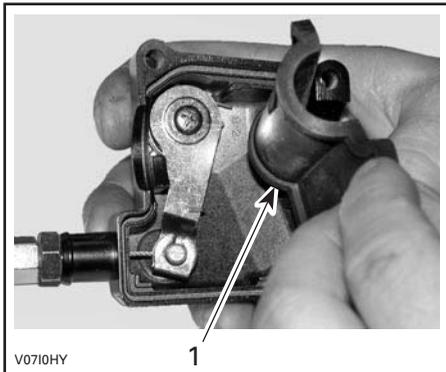
V07I0GY

1. Protecteur
2. Tendeur de câble d'accélérateur
3. Écrou autobloquant
4. Logement de la manette d'accélérateur

Visser le tendeur de câble d'accélérateur.

Retirer:

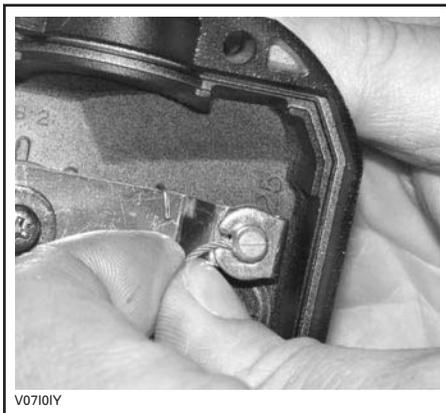
- le protecteur de logement interne



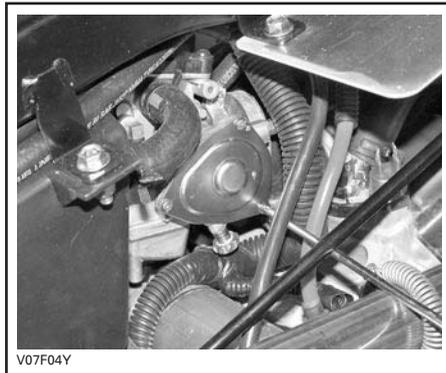
1. Protecteur de logement interne

- le câble du logement de la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Glisser le câble dans la fente de l'attache et retirer l'extrémité du câble de l'attache.



Enlever le couvercle latéral du carburateur.



Insérer l'aiguille du vaporisateur dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.



⚠ Avertissement

Porter des verres de protection et des gants quand on lubrifie un câble.

REMARQUE: Mettre un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant ne se répande.

Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carburateur.

Réinstaller et régler le câble.

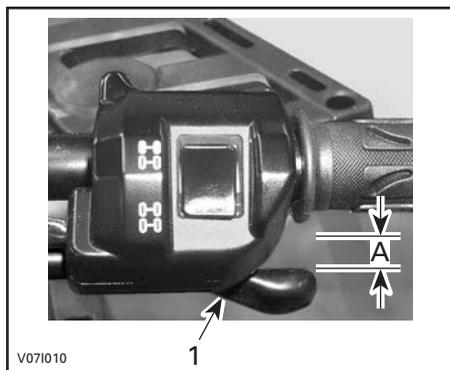
Réglage de la manette d'accélérateur

Glisser le protecteur vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

Desserrer l'écrou autobloquant puis tourner le tendeur pour obtenir un jeu approprié de la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Mesurer le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.



1. Manette d'accélérateur
A. 3 à 6 mm (1/8 à 7/32 po)

Le levier sélecteur en position «P», démarrer le moteur. Vérifier si le câble d'accélérateur est correctement réglé en tournant le guidon complètement à droite, puis complètement à gauche. Si le régime du moteur augmente, régler le jeu de la manette d'accélérateur de nouveau.

Suspension

Lubrification

Lubrifier les bras triangulaires avant avec de la graisse synthétique (N/P 293 550 033). Deux raccords de graissage se trouvent sur chaque bras triangulaire.

Inspection

Suspension avant

Vérifier si les jambes McPherson présentent des fuites d'huile ou tout autre dommage. Vérifier la solidité des fixations. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Suspension arrière

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites d'huile et si les fixations sont solides. En cas de fuite ou d'autre anomalie, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Bras longitudinaux

Vérifier si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier si on décèle une de ces situations.

Bras triangulaires

Vérifier si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Réglage

Amortisseurs arrière

⚠ AVERTISSEMENT

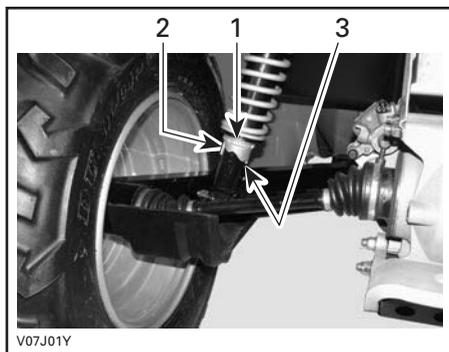
Les cames de réglage de droite et de gauche doivent toujours être réglées à la même position. Ne jamais régler une seule came. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité et pourrait même causer un accident.

Réglage de la précharge

Régler la précharge du ressort en tournant la came avec la clé qui se trouve dans la boîte à outils.

Tourner les cames dans le sens horaire pour une tenue de route plus ferme sur chemin cahoteux ou quand on transporte une charge ou une remorque.

Tourner les cames dans le sens antihoraire pour une tenue de route plus souple quand la route est en bon état et qu'on ne transporte qu'une faible charge.



1. Cames de réglage
2. Réglage souple
3. Réglage rigide

Freins

Freins avant et arrière

Les freins avant et arrière sont de type hydraulique à disque. Ils sont autorégulants et ne requièrent aucun réglage. La manette et la pédale de frein ne requièrent aucun réglage.

Pour que les freins demeurent en bon état, vérifier:

- que le système de freinage ne présente aucune fuite
- si les freins sont spongieux
- si les disques présentent une usure excessive

- si les plaquettes sont usées, endommagées ou desserrées.

LIMITE D'USURE	
Épaisseur des plaquettes	1 mm (.040 po)
Épaisseur des disques avant	3.5 mm (.138 po)
Épaisseur des disques arrière	4.3 mm (.170 po)
Gauchissement maximal des disques	0.3 mm (.010 po)

Vidange du liquide de frein

⚠ AVERTISSEMENT

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour la vidange du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage.

Carrosserie et châssis

Zone moteur

Vérifier si la zone moteur présente des dommages et des fuites. S'assurer que tous les colliers de tuyauterie sont bien serrés et qu'aucun tuyau n'est fissuré, plié ou endommagé.

Inspecter le silencieux, la batterie et les fixations du réservoir. S'assurer que les raccords électriques ne sont pas corrodés et sont bien serrés.

Remplacer ou faire réparer les pièces endommagées.

État de l'attelage et de la rotule

S'assurer que les fixations sont bien serrées, et que la rotule est bien ajustée dans l'attelage de la remorque et qu'elle est en bon état. Bien resserrer les fixations s'il y a lieu et remplacer la rotule si elle est usée.

Fixations de châssis

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Resserrer au besoin.

Fixations de siège

Enlever le siège et vérifier si le mécanisme du loquet et la tige sont usés ou endommagés. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour remplacer ces pièces.

Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un boyau à haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION (avec un boyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement afin de prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie avec une solution d'eau chaude et de savon (détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION: <i>Le moteur ne tourne pas</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. L'interrupteur d'allumage se trouve à «OFF».	Placer l'interrupteur à «ON».
2. La transmission n'est pas réglée à «P» ou «N».	Placer la transmission à «P» ou «N», ou appuyer sur la manette de frein.
3. Fusible grillé.	Vérifier le fusible principal.
4. Batterie faible ou connexions desserrées.	Vérifier le fusible du système de charge. Vérifier l'état des connexions et des bornes. Faire vérifier la batterie. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: <i>Le moteur tourne, mais refuse de démarrer</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Fusible grillé.	Vérifier l'état du fusible principal.
2. Le mélange n'est pas suffisamment riche pour faire démarrer un moteur froid.	Vérifier le niveau d'essence et la méthode de démarrage, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de l'étrangleur.
3. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).	Voir les OPÉRATIONS SPÉCIALES.
4. L'essence ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).	Vérifier le niveau d'essence. Tourner le robinet d'essence à «ON» (essayer également à «RES»). Une panne de la pompe à essence ou du carburateur peut s'être produite. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
5. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).	Vérifier l'état du fusible principal. Enlever la bougie et la rebrancher ensuite à la bobine d'allumage. Vérifier si l'interrupteur d'allumage et/ou l'interrupteur d'arrêt du moteur se trouve à «ON». Démarrer le moteur quand la bougie est mise à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie. Si aucune étincelle n'apparaît, remplacer la bougie. Si le problème persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
6. Compression du moteur.	Lorsqu'on actionne le moteur avec le démarreur à rappel, on devrait percevoir les «cycles» de résistance lorsque le piston parvient au point mort haut. Si on ne détecte aucune résistance, on peut soupçonner une importante perte de compression. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: Accélération ou puissance insuffisante du moteur	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougie encrassée ou endommagée.	Voir la rubrique LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
2. Le carburant ne parvient pas au moteur.	Voir la rubrique LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
3. Réglages du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
4. Surchauffe du moteur.	Voir la rubrique SURCHAUFFE DU MOTEUR dans OPÉRATIONS SPÉCIALES. Si la surchauffe persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de Bombardier.
5. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.	Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin. Vérifier s'il y a des dépôts dans le boyau de vidange du boîtier de filtre à air. Vérifier l'emplacement du boyau d'admission d'air.
6. Transmission à changement de vitesse continu usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: Retours de flamme	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Le système d'échappement fuit.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
2. Le moteur tourne en surchauffant.	Voir la rubrique ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR.
3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
4. Mauvais réglage du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: Ratés d'allumage	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougie encrassée, endommagée ou usée.	Nettoyer la bougie et vérifier son degré thermique. La remplacer au besoin.
2. Présence d'eau dans l'essence.	Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

CONSTATATION: <i>Le véhicule n'atteint pas sa vitesse maximale</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Moteur.	Voir la rubrique ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR.
2. Frein de stationnement.	S'assurer que le levier de frein est complètement déverrouillé.
3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.	Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin. Vérifier s'il y a des dépôts dans le boyau de vidange du boîtier de filtre à air. Vérifier l'emplacement du boyau d'admission d'air.
4. Transmission à changement de vitesse continu usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: <i>Levier sélecteur difficile à déplacer</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Les engrenages de la transmission se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.	Faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et permettre au levier sélecteur de bien se placer.
2. Réglage trop rapide du ralenti.	Régler le ralenti. Se référer aux FICHES TECHNIQUES.
3. Transmission à changement de vitesse continu usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: <i>Le régime du moteur augmente, mais le véhicule n'avance pas</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Transmission en position «P» ou «N».	Mettre la transmission en position «R», «HI» ou «LO».
2. Transmission à changement de vitesse continu défectueuse.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
3. Présence d'eau dans le logement de la transmission à changement de vitesse continu.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		OUTLANDER ^{MC} 330 H.O.	
		2 x 4	4 x 4
MOTEUR			
Type		BOMBARDIER-ROTAX® 4-TEC, 4 temps, arbre à cames en tête, refroidi par liquide	
Nombre de cylindres		Monocylindre	
Nombre de soupapes		4 soupapes à poussoirs mécaniques (réglables)	
Cylindrée		325 cc (19.8 po ³)	
Alésage	Standard	82 mm (3.23 po)	
Course		62 mm (2-1/2 po)	
Taux de compression		10:1	
Lubrification		Carter humide. Pompe avec filtre remplaçable (moteur et transmission lubrifiés simultanément)	
Décompresseur		Automatique	
Échappement		Pare-étincelles, approuvé par le U.S. Forest Service (USFS)	
Filtre à air		Filtre en mousse à deux étages	
TRANSMISSION			
Boîte de vitesses		Transmission à changement de vitesse continu	
REFROIDISSEMENT			
Type		Refroidissement par liquide	
Radiateur		Monté à l'avant, avec ventilateur thermostatique	
CARBURATION			
Marque et type de carburateur		Mikuni BSR33, à vitesse constante, avec étrangleur manuel et système d'enrichissement	
Position du plongeur de l'étrangleur		Variable	
Régime de ralenti ± 100		1300 tr/mn	
Pompe de carburant (marque et type)		Mikuni, externe (commande par dépression)	

MODÈLE	OUTLANDER ^{MC} 330 H.O.	
	2 x 4	4 x 4
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Magnéto (marque et type)	Denso, 400 W à 6000 tr/mn	
Type d'allumage	ADC (allumage à décharge de condensateur)	
Réglage de l'allumage	Non réglable	
Limiteur de régime moteur	8000 tr/mn (n'importe quel rapport en marche avant)	
Limiteur de vitesse de pointe	15 km/h (9 MPH) en marche arrière	
Bougies (marque et type)	NGK DCPR8E	
Nombre de bougies	1	
Écartement des bougies	0.7 mm (.027 po)	
Batterie	12 V, 13 Ah (18 Ah en option). Batterie sèche	
Système de démarrage	Démarreur électrique et démarreur à rappel. Démarrage en position «P», «R», «N», «H» ou «L» (frein serré)	
Phares	2 x 30 W	
Feu arrière	8/27 W	
Groupe de lampes témoins	Diodes électroluminescentes (DEL), environ 0.7 V (chacune)	
FUSIBLES		
Accessoires	15 A (prise de courant et alimentation auxiliaire)	
Ventilateur	15 A	
Principal	20 A	
Système de charge	30 A	
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT		
Différentiel avant	Entraîné par arbre/différentiel simple autoverrouillable (pompe de cisaillement)	
Essieu arrière	Entraîné par arbre	
SUSPENSION		
Avant	Type	McPherson, indépendante
	Course	178 mm (7 po)
Arrière	Type	Indépendante, à bras longitudinaux
	Course	203 mm (8 po)
PNEUS		
Pression	Avant	28 kPa (4 lb/po ²) recommandé, 24 kPa (3.5 lb/po ²) min.
	Arrière	31 kPa (4.5 lb/po ²) recommandé, 28 kPa (4 lb/po ²) min.
Taille	Avant	25 x 8 - 12
	Arrière	25 x 11 - 12

MODÈLE		OUTLANDER ^{MC} 330 H.O.	
		2 x 4	4 x 4
ROUES			
Taille	Avant	12 x 6	
	Arrière	12 x 7.5	
Couple de serrage des écrous de roue		70 N•m (52 lbf•pi)	
FREINS			
Avant		Hydraulique, 2 disques	
Arrière		Hydraulique, 1 disque	
Stationnement		Par la transmission, plus loquet de levier de frein sur la manette de frein côté gauche	
CAPACITÉ DE CHARGE			
Porte-bagages avant		40 kg (88 lb)	
Porte-bagages arrière		80 kg (176 lb) y compris la charge admissible de la flèche de remorquage	
Compartiment de rangement arrière		10 kg (22 lb)	
Charge totale admissible		227 kg (500 lb) y compris le conducteur, toutes les autres charges et les accessoires additionnels	
PNBV (poids nominal brut du véhicule)		454 kg (1000 lb)	
Charge de remorquage		500 kg (1100 lb)	
Charge admissible au timon		14 kg (30 lb), compris avec la boîte de rangement arrière	
DIMENSIONS			
Poids à vide		250 kg (550 lb)	269 kg (592 lb)
Longueur hors tout		2184 mm (86 po)	
Largeur hors tout		1168 mm (46 po)	
Hauteur hors tout		1143 mm (45 po)	
Hauteur du siège		877 mm (35 po)	
Empattement		1244 mm (49 po)	
Voie	Roues avant	965 mm (38 po)	
	Roues arrière	914 mm (36 po)	
Rayon de braquage		1829 mm (72 po)	
Garde au sol	Avant et sous le moteur	236 mm (9.3 po)	
	Essieu arrière	236 mm (9.3 po)	
Répartition du poids (avant/arrière)		49/51%	

MODÈLE		OUTLANDER ^{MC} 330 H.O.	
		2 x 4	4 x 4
LIQUIDES			
Type d'huile (moteur et transmission)		Huile à moteur SAE 5W30 de type minéral pour moteurs 4 temps, classe SG, SH ou SJ de l'API ou huile synthétique Bombardier 5W40. Consulter le tableau sur la viscosité de l'huile pour connaître le type d'huile adéquat	
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène-glycol et eau (50% éthylène-glycol et 50% eau). Employer un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium	
Carburant	Type	Essence ordinaire sans plomb	
	Octane	87 (R + M)/2 ou plus élevé	
Différentiel	Avant et arrière	Huile synthétique de polyolester 75W90 (API GL-5)	
Freins hydrauliques		Liquide de frein DOT 4	
Graisse de joint d'arbre de transmission		Shell, Alvania EP-2 seulement	
CONTENANCES			
Réservoir d'essence		16 L (4.2 gal É.-U.) y compris une réserve d'environ 2 L (0.5 gal É.-U.)	
Huile à moteur et à transmission		Vidange d'huile, avec filtre: 2.8 L (3 pintes)	
Liquide de refroidissement		2.5 L (2.65 pintes É.-U.)	
Différentiel	Avant	N.D.	500 mL (17 oz É.-U.)
	Arrière	300 mL (10 oz É.-U.)	

N.D.: Non disponible

Dédiée à l'amélioration constante de la qualité et à l'innovation, BOMBARDIER se réserve le droit de changer, en tout temps, le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

MODÈLE	OUTLANDER ^{MC} 400 H.O.		
	2 x 4	4 x 4	XT 4 x 4
MOTEUR			
Type	BOMBARDIER-ROTAX® 4-TEC, 4 temps, arbre à cames en tête, refroidi par liquide		
Nombre de cylindres	Monocylindre		
Nombre de soupapes	4 soupapes à poussoirs mécaniques (réglables)		
Cylindrée	400 cc (24.4 po ³)		
Alésage	Standard	91 mm (3.58 po)	
Course	62 mm (2-1/2 po)		
Taux de compression	10:1		
Lubrification	Carter humide. Pompe avec filtre remplaçable (moteur et transmission lubrifiés simultanément)		
Décompresseur	Automatique		
Échappement	Pare-étincelles, approuvé par le U.S. Forest Service (USFS)		
Filtre à air	Filtre en mousse à deux étages		
TRANSMISSION			
Boîte de vitesses	Transmission à changement de vitesse continu		
REFROIDISSEMENT			
Type	Refroidissement par liquide		
Radiateur	Monté à l'avant, avec ventilateur thermostatique		
CARBURATION			
Marque et type de carburateur	Mikuni BSR33, à vitesse constante, avec étrangleur manuel et système d'enrichissement		
Position du plongeur de l'étrangleur	Variable		
Régime de ralenti	± 100	1300 tr/mn	
Pompe de carburant (marque et type)	Mikuni, externe (commande par dépression)		

MODÈLE	OUTLANDER ^{MC} 400 H.O.		
	2 x 4	4 x 4	XT 4 x 4
SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Magnéto (marque et type)	Denso, 400 W à 6000 tr/mn		
Type d'allumage	ADC (allumage à décharge de condensateur)		
Réglage de l'allumage	Non réglable		
Limiteur de régime moteur	8000 tr/mn (n'importe quel rapport en marche avant)		
Limiteur de vitesse de pointe	15 km/h (9 MPH) en marche arrière		
Bougies (marque et type)	NGK DCPR8E		
Nombre de bougies	1		
Écartement des bougies	0.7 mm (.027 po)		
Batterie	12 V, 13 Ah (18 Ah en option). Batterie sèche		
Système de démarrage	Démarreur électrique et démarreur à rappel. Démarrage en position «P», «R», «N», «H» ou «L» (frein serré)		
Phares	2 x 30 W		
Feu arrière	8/27 W		
Groupe de lampes témoins	Diodes électroluminescentes (DEL), environ 0.7 V (chacune)		
FUSIBLES			
Accessoires	15 A (prise de courant et alimentation auxiliaire)		
Ventilateur	15 A		
Principal	20 A		
Système de charge	30 A		
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT			
Différentiel avant	Entraîné par arbre/différentiel simple autoverrouillable (pompe de cisaillement)		
Essieu arrière	Entraîné par arbre		
SUSPENSION			
Avant	Type	McPherson, indépendante	
	Course	178 mm (7 po)	
Arrière	Type	Indépendante, à bras longitudinaux	
	Course	203 mm (8 po)	
PNEUS			
Pression	Avant	28 kPa (4 lb/po ²) recommandé, 24 kPa (3.5 lb/po ²) min.	
	Arrière	31 kPa (4.5 lb/po ²) recommandé, 28 kPa (4 lb/po ²) min.	
Taille	Avant	25 x 8 - 12	
	Arrière	25 x 11 - 12	

MODÈLE		OUTLANDER ^{MC} 400 H.O.		
		2 x 4	4 x 4	XT 4 x 4
ROUES				
Taille	Avant	12 x 6		
	Arrière	12 x 7.5		
Couple de serrage des écrous de roue		70 N•m (52 lbf•pi)		
FREINS				
Avant		Hydraulique, 2 disques		
Arrière		Hydraulique, 1 disque		
Stationnement		Par la transmission, plus loquet de levier de frein sur la manette de frein côté gauche		
CAPACITÉ DE CHARGE				
Porte-bagages avant		40 kg (88 lb)		
Porte-bagages arrière		80 kg (176 lb) y compris la charge admissible de la flèche d'attelage		
Compartiment de rangement arrière		10 kg (22 lb)		
Charge totale admissible		227 kg (500 lb) y compris le conducteur, toutes les autres charges et les accessoires additionnels		
PNBV (poids nominal brut du véhicule)		454 kg (1000 lb)		
Charge de remorquage		500 kg (1100 lb)		
Charge admissible au timon		14 kg (30 lb), compris avec le porte-bagages arrière		
DIMENSIONS				
Poids à vide		250 kg (550 lb)	269 kg (592 lb)	
Longueur hors tout		2184 mm (86 po)		
Largeur hors tout		1168 mm (46 po)		
Hauteur hors tout		1143 mm (45 po)		
Hauteur du siège		877 mm (35 po)		
Empattement		1244 mm (49 po)		
Voie	Roues avant	965 mm (38 po)		
	Roues arrière	914 mm (36 po)		
Rayon de braquage		1829 mm (72 po)		
Garde au sol	Avant et sous le moteur	236 mm (9.3 po)		
	Essieu arrière	236 mm (9.3 po)		
Répartition du poids (avant/arrière)		49/51 %		

MODÈLE		OUTLANDER ^{MC} 400 H.O.		
		2 x 4	4 x 4	XT 4 x 4
LIQUIDES				
Type d'huile (moteur et transmission)		Huile à moteur SAE 5W/30 de type minéral pour moteurs 4 temps, classe SG, SH ou SJ de l'API ou huile synthétique Bombardier 5W40. Consulter le tableau sur la viscosité de l'huile pour connaître le type d'huile adéquat		
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène-glycol et eau (50% éthylène-glycol et 50% eau). Employer un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium		
Carburant	Type	Essence ordinaire sans plomb		
	Octane	87 (R + M)/2 ou plus élevé		
Différentiel	Avant et arrière	Huile synthétique de polyolester 75W90 (API GL-5)		
	Freins hydrauliques	Liquide de frein DOT 4		
Graisse de joint d'arbre de transmission		Shell, Alvania EP-2 seulement		
CONTENANCES				
Réservoir de carburant		16 L (4.2 gal É.-U.) y compris une réserve d'environ 2 L (0.5 gal É.-U.)		
Huile à moteur et à transmission		Vidange d'huile, avec filtre: 2.8 L (3 pintes)		
Liquide de refroidissement		2.5 L (2.65 pintes É.-U.)		
Différentiel	Avant	N.D.	500 mL (17 oz É.-U.)	
	Arrière	300 mL (10 oz É.-U.)		

N.D.: Non disponible

Dédiée à l'amélioration constante de la qualité et à l'innovation, BOMBARDIER se réserve le droit de changer, en tout temps, le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE			
DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE	
longueur	mètre	m	
masse	kilogramme	kg	
force	newton	N	
liquide	litre	L	
température	Celsius	°C	
pression	kilopascal	kPa	
couple de serrage	newton-mètre	N•m	
vitesse terrestre	kilomètre par heure	km/h	
PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001
FACTEURS DE CONVERSION			
POUR CONVERTIR DES	EN ①	MULTIPLIER PAR	
po	mm	25.4	
po	cm	2.54	
po ²	cm ²	6.45	
po ³	cm ³	16.39	
pi	m	0.3	
oz	g	28.35	
lb	kg	0.45	
lbf	N	4.4	
lbf•po	N•m	0.11	
lbf•pi	N•m	1.36	
lbf•pi	lbf•po	12	
lb•po ²	kPa	6.89	
oz imp	oz É.-U.	0.96	
oz imp	mL	28.41	
gal imp	gal É.-U.	1.2	
gal imp	L	4.55	
oz É.-U.	mL	29.57	
gal É.-U.	L	3.79	
mi/h	km/h	1.61	
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8	
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32	
cv	kW75	

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les **millimètres** en **pouces**, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER AMÉRIQUE DU NORD: VTT BOMBARDIER® 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Au Canada, BOMBARDIER INC. ("BOMBARDIER") et aux États-Unis, BOMBARDIER au nom de BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA (BMCA), garantit ses VTT BOMBARDIER 2004 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BOMBARDIER installés par un concessionnaire BOMBARDIER autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du VTT BOMBARDIER 2004 bénéficient de la même garantie que le VTT.

Certains pneus et treuils originaux de VTT BOMBARDIER sont garantis par le fabricant de pneus ou de treuils identifié ci-dessous. Si vous croyez qu'un des pneus ou treuil originaux comporte un vice de conception ou de fabrication, nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou l'un de ses représentants, ou encore, de demander à votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier de vous assister.

Carlisle Tire & Wheel Company
(pneus TRAXTER et QUEST)
23 Windham Boulevard
Aiken, SC 29805

Warn Industries Inc. (Treuil)
12900 SE Capps Road
Clackamas, Oregon 97015-8903

Information concernant la garantie:

Aux É.-U. 1 800 260-7959
Au Canada 1 800 265-6155
Au Québec 1 877 997-4999

Service à la clientèle:

Aux É.-U. 1 800 543-9276
Au Canada 1 800 668-6012
Au Québec 1 800 361-9291

Veillez noter qu'à moins d'indication contraire, les pneus des autres modèles VTT BOMBARDIER 2004 sont garantis directement par BOMBARDIER et qu'il n'est donc pas nécessaire de contacter le fabricant du pneu.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHETEUR AU DÉTAIL ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une PÉRIODE de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux VTT BOMBARDIER 2004 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BOMBARDIER autorisé à distribuer des produits VTT BOMBARDIER dans le pays où la vente a été conclue ("le concessionnaire BOMBARDIER"), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BOMBARDIER a été effectué et documenté. De plus, la garantie ne s'applique que si le VTT BOMBARDIER est acheté dans le pays où le propriétaire réside. Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BOMBARDIER n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, pour une utilisation privée ou commerciale.

La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du véhicule en bonne et due forme auprès d'un concessionnaire BOMBARDIER VTT. De telles restrictions sont nécessaires afin que BOMBARDIER puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BOMBARDIER se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un concessionnaire BOMBARDIER VTT dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BOMBARDIER VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BOMBARDIER.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de BOMBARDIER en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BOMBARDIER neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BOMBARDIER VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BOMBARDIER se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BOMBARDIER, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *Guide du conducteur*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les incon vénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BOMBARDIER VTT, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BOMBARDIER.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BOMBARDIER soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) L'ancien propriétaire communique avec BOMBARDIER (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BOMBARDIER ou un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER, BOMBARDIER vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
CENTRE D'ASSISTANCE
À LA CLIENTÈLE
VALCOURT (QUÉBEC) J0E 2L0
Tél.: (819) 566-3366

© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER INTERNATIONALE: VTT BOMBARDIER® 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

BOMBARDIER INC. ("BOMBARDIER") garantit ses VTT BOMBARDIER 2004 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BOMBARDIER installés par un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du VTT BOMBARDIER 2004 bénéficient de la même garantie que le VTT.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHETEUR AU DÉTAIL ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une PÉRIODE de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux VTT BOMBARDIER 2004 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé à distribuer des produits VTT BOMBARDIER dans le pays où la vente a été conclue ("le distributeur/concessionnaire BOMBARDIER"), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BOMBARDIER a été effectué et documenté. De plus la garantie ne s'applique que si le VTT BOMBARDIER est acheté dans le pays où le propriétaire réside. **Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BOMBARDIER n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, pour une utilisation privée ou commerciale.**

La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du véhicule en bonne et due forme auprès d'un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT. De telles restrictions sont nécessaires afin que BOMBARDIER puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BOMBARDIER se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BOMBARDIER.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de BOMBARDIER en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BOMBARDIER neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BOMBARDIER se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BOMBARDIER, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *Guide du conducteur*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BOMBARDIER VTT, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BOMBARDIER.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BOMBARDIER soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

BOMBARDIER ou un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à Bombardier.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER, BOMBARDIER vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
- c) Si aucune des précédentes démarches n'ont permis de régler la situation, veuillez nous faire parvenir votre demande par écrit à l'adresse suivante:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
BOMBARDIER ATV

CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE
VALCOURT QC JOE 2L0
Tel: (819) 566-3366

© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi mon véhicule doit-il être enregistré à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier se doit d'enregistrer votre véhicule auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte d'enregistrement a été envoyée. Cela vous permettra:*

a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formulaires de réclamation de garantie.*

b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.*

c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, si elles retrouvaient votre véhicule.*

Q: Pourquoi mon véhicule tout-terrain doit-il être immatriculé?

R: *Il est nécessaire d'immatriculer un véhicule tout-terrain pour deux raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou États, il est obligatoire d'immatriculer un véhicule tout-terrain, au même titre qu'une automobile; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de mon véhicule?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.*

Q: La garantie peut-elle devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas mon véhicule neuf exactement comme l'indique le Guide du conducteur?

R: *La garantie d'un véhicule neuf ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert(e) par la garantie. Il en est de même pour les opérations effectuées par le client comme les vidanges d'huile et les changements de filtre à huile, et surtout les opérations de mise au point comme dans le cas du carburateur.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent toucher la garantie limitée?

R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans certains cas, se recoupe. Pour être plus précis, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement de l'huile, bris d'une pièce causé par l'utilisation du véhicule lorsqu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.*

- Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?
- R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*
- Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles également couvertes par la garantie limitée?
- R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.*
- Q: Si je vends mon véhicule pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie limitée?
- R: Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*
- Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?
- R: Votre concessionnaire autorisé de VTT ainsi que Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction et de votre sécurité en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre véhicule sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquez avec le propriétaire de la concession ou son directeur administratif.*

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les VTT de Bombardier.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Bombardier Inc.

Produits récréatifs

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada

Télécopieur: (819) 566-3590



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire:

_____ NOM

_____ N° RUE APP.

_____ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

Date d'achat _____
JOUR MOIS ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____
JOUR MOIS ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre VTT afin de vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de Bombardier.

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manoeuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VTT.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre VTT lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre VTT.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE CONSOMMEZ JAMAIS D'ALCOOL OU DE DROGUES** avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce VTT quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANOEUVRES PÉRILLEUSES.**

©^{MC} MARQUES DE COMMERCE DE BOMBARDIER INC. OU DE SES FILIALES.
© 2004 BOMBARDIER INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.
IMPRIMÉ À L'U.E.

**GUIDE DU CONDUCTEUR
OUTLANDER 2004**

8191045